



Assemblée générale du 14 juillet 2024
10h au château de Meauce à Saincaize-Meauce (58)

Présentation du rapport d'activité 2023 et des orientations 2024



La vie de l'association et les faits marquants de l'année 2023

120 adhérents et 44 membres bienfaiteurs

Une Assemblée générale ordinaire

Trois réunions du Conseil d'administration

Cinq réunions du Bureau

- **1^{er} février** : présentation des études d'Allier Sauvage sur le canoë à la CDESI du Département de l'Allier
- **1^{er} mars** : participation à la réunion et à la visite de terrain du Contrat Territorial Milieux Aquatiques à Châtel de Neuvre
- **4 & 5 mars** : tenue d'un stand avec les Amis du Val d'Allier au Salon des Patrimoines Bourbonnais de Vichy
- **1^{er} avril** : rencontre de l'association "La Chavannée" à Château-sur-Allier et présentation du projet "Val d'Allier Nord"
- **1^{er} mai** : réunion du Conseil d'administration d'Allier Sauvage à La Chaumière de Villeneuve-sur-Allier
- **24 mai** : rencontre du collectif associatif "Val d'Allier Nord" avec le chargé de mission de l'EPL à Embraud (La Chavannée)
- **26 mai** : participation à la concertation sur le Programme Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) à St-Germain des Fossés
- **1^{er} juin** : ouverture de la "Maison de l'Allier sauvage" et début de la mission de l'animatrice-coordinatrice Julia Montagnon
- **3 juin** : réunion du Conseil d'administration d'Allier Sauvage à la Maison de l'Allier sauvage
- **7 juin** : réunion sur "stratégie canoës" avec le Département et Moulins communauté à la Maison de la Rivière de Moulins



La vie de l'association et les faits marquants de l'année 2023

- **1^{er} septembre** : Inauguration officielle de la “Maison de l’Allier sauvage” et Assemblée générale 2023 à Villeneuve-sur-Allier
- **6 septembre** : découverte d’une pirogue monoxyle du 12^{ème} siècle au milieu de la rivière sur St-Léopardin d’Augy (03)
- **8 septembre** : réunion sur une “stratégie canoës” avec les services du Département 03 et l’ASPTT canoë-kayak
- **3 octobre** : rencontre avec l’agence d’urbanisme Clermont Métropole à la Maison de l’Allier sauvage
- **10 octobre** : animation pédagogique, “chasse aux trésors de la rivière”, avec deux classes de l’école de Villeneuve
- **12 octobre** : réunion du Conseil d’administration d’Allier Sauvage à la Maison de l’Allier sauvage
- **17 octobre** : participation à l’atelier “prospective 2050” de l’Agence de l’Eau Loire Bretagne sur l’Allier à Lempdes
- **19 & 20 octobre** : contribution au 3^{ème} colloque “Des saumons et des hommes” organisé par SOS Loire Vivante à Brioude
- **14 novembre** : participation à l’atelier “prospective 2050” de l’Agence de l’Eau Loire Bretagne sur la Loire Amont à Roanne
- **18 novembre** : présentation des actions d’Allier Sauvage à la FRANE et visite des rives du Lac d’Allier à Vichy
- **21 novembre** : Réunion de concertation “sentiers nautiques du Bourbonnais’ au Conseil Départemental de l’Allier à Yzeure
- **5 décembre** : Intervention dans le webinaire sur la problématique de l’eau organisé par SOS Loire Vivante
- **14 décembre** : participation et intervention à la rencontre “Parlons rivière” du Pôle métropolitain Clermont Auvergne
- **17 décembre** : signature avec le groupe Michelin d’une convention de mécénat de compétence pour la mise à disposition d’une de ses cadres internationales, Sarah Miller, pour l’année 2024.



La vie de l'association et les faits marquants de l'année 2023

120 adhérents et 44 membres bienfaiteurs

Une assemblée générale ordinaire

Trois réunions du Conseil d'administration

Cinq réunions du Bureau

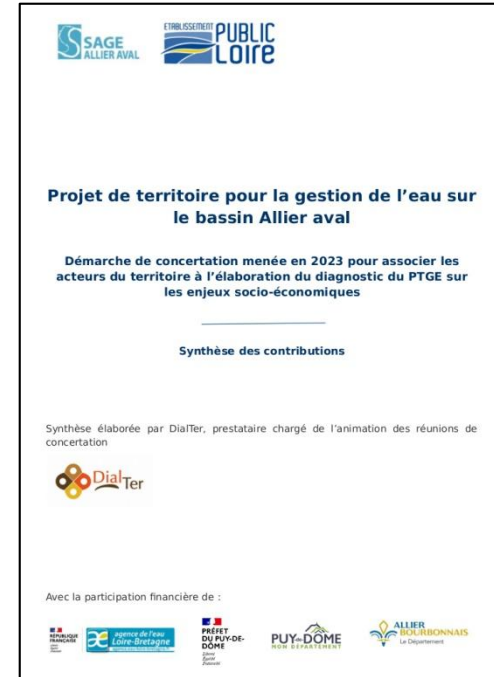
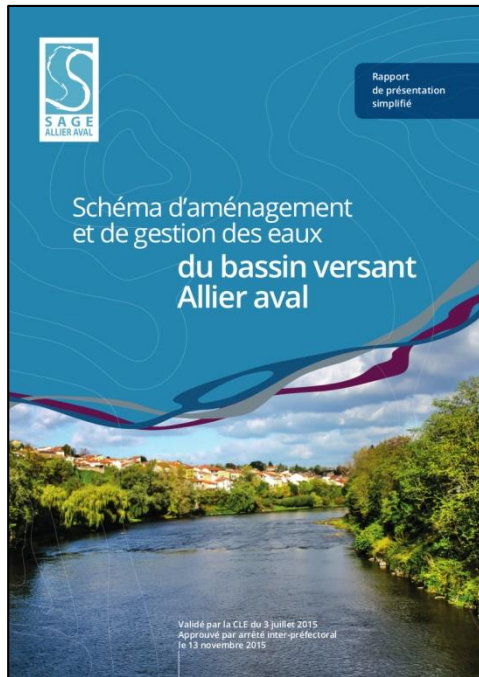
- **1^{er} février** : présentation des études d'Allier Sauvage sur le canoë à la CDESI du Département de l'Allier
- **1^{er} mars** : participation à la réunion et à la visite de terrain du Contrat Territorial Milieux Aquatiques à Châtel de Neuvre
- **4 & 5 mars** : tenue d'un stand avec les Amis du Val d'Allier au Salon des Patrimoines Bourbonnais de Vichy
- **1^{er} avril** : rencontre de l'association "La Chavannée" à Château-sur-Allier et présentation du projet "Val d'Allier Nord"
- **1^{er} mai** : réunion du Conseil d'administration d'Allier Sauvage à La Chaumière de Villeneuve-sur-Allier
- **24 mai** : rencontre du collectif associatif "Val d'Allier Nord" avec le chargé de mission de l'EPL à Embraud (La Chavannée)
- **26 mai** : participation à la concertation sur le Programme Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) à St-Germain des Fossés
- **1^{er} juin** : ouverture de la "Maison de l'Allier sauvage" et début de la mission de l'animatrice-coordinatrice
- **3 juin** : réunion du Conseil d'administration d'Allier Sauvage à la Maison de l'Allier sauvage
- **7 juin** : réunion sur "stratégie canoës" avec le Département et Moulins communauté à la Maison de la Rivière de Moulins



La vie de l'association et les faits marquants de l'année 2023

- **1^{er} septembre** : Inauguration officielle de la “Maison de l'Allier sauvage” et Assemblée générale 2023 à Villeneuve-sur-Allier
- **6 septembre** : découverte d'une pirogue monoxyle du 12^{ème} siècle au milieu de la rivière sur St-Léopardin d'Augy (03)
- **8 septembre** : réunion sur une “stratégie canoës” avec les services du Département 03 et l'ASPTT canoë-kayak
- **3 octobre** : rencontre avec l'agence d'urbanisme Clermont Métropole à la Maison de l'Allier sauvage
- **10 octobre** : animation pédagogique, “chasse aux trésors de la rivière”, avec deux classes de l'école de Villeneuve
- **12 octobre** : réunion du Conseil d'administration d'Allier Sauvage à la Maison de l'Allier sauvage
- **17 octobre** : participation à l'atelier “prospective 2050” de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur l'Allier à Lempdes
- **19 & 20 octobre** : contribution au 3^{ème} colloque “Des saumons et des hommes” organisé par SOS Loire Vivante à Brioude
- **14 novembre** : participation à l'atelier “prospective 2050” de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur la Loire Amont à Roanne
- **18 novembre** : présentation des actions d'Allier Sauvage à la FRANE et visite des rives du Lac d'Allier à Vichy
- **21 novembre** : Réunion de concertation “sentiers nautiques du Bourbonnais” au Conseil Départemental de l'Allier à Yzeure
- **5 décembre** : Intervention dans le webinaire sur la problématique de l'eau organisé par SOS Loire Vivante
- **14 décembre** : participation et intervention à la rencontre “Parlons rivière” du Pôle métropolitain Clermont Auvergne
- **17 décembre** : signature avec le groupe Michelin d'une convention de mécénat de compétence pour la mise à disposition d'un cadre internationale durant l'année 2024.

Des études et concertations en cours sur l'évolution préoccupante de la ressource en eau et sur sa gestion quantitative sur le bassin de l'Allier aval, face au changement climatique



- SAGE Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (approuvé en 2015)
- Etude HMUC Hydrologie, milieux, Usages, Climat
- PTGE Projet de territoire pour la Gestion de l'Eau
- Démarche prospective Loire Bretagne 2050





La vie de l'association et les faits marquants de l'année 2023

120 adhérents et 44 membres bienfaiteurs

Une assemblée générale ordinaire

Trois réunions du Conseil d'administration

Cinq réunions du Bureau

- **1^{er} février** : présentation des études d'Allier Sauvage sur le canoë à la CDESI du Département de l'Allier
- **1^{er} mars** : participation à la réunion et à la visite de terrain du Contrat Territorial Milieux Aquatiques à Châtel de Neuvre
- **4 & 5 mars** : tenue d'un stand avec les Amis du Val d'Allier au Salon des Patrimoines Bourbonnais de Vichy
- **1^{er} avril** : rencontre de l'association "La Chavannée" à Château-sur-Allier et présentation du projet "Val d'Allier Nord"
- **1^{er} mai** : réunion du Conseil d'administration d'Allier Sauvage à La Chaumière de Villeneuve-sur-Allier
- **24 mai** : rencontre du collectif associatif "Val d'Allier Nord" avec le chargé de mission de l'EPL à Embraud (La Chavannée)
- **26 mai** : participation à la concertation sur le Programme Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) à St-Germain des Fossés
- **1^{er} juin** : ouverture de la "Maison de l'Allier sauvage" et début de la mission de l'animatrice-coordinatrice
- **3 juin** : réunion du Conseil d'administration d'Allier Sauvage à la Maison de l'Allier sauvage
- **7 juin** : réunion sur "stratégie canoës" avec le Département et Moulins communauté à la Maison de la Rivière de Moulins

Participation au Salon des Patrimoines Bourbonnais dans le Palais des congrès de Vichy les 4 et 5 mars

Un stand partagé avec les Amis du Val d'Allier, en compagnie du
Conservatoire d'Espaces Naturels de Allier et de La Chavannée





La vie de l'association et les faits marquants de l'année 2023

- **1^{er} septembre** : Inauguration officielle de la “Maison de l’Allier sauvage” et Assemblée générale 2023 à Villeneuve-sur-Allier
- **6 septembre** : découverte d’une pirogue monoxyle du 12^{ème} siècle au milieu de la rivière sur St-Léopardin d’Augy (03)
- **8 septembre** : réunion sur une “stratégie canoës” avec les services du Département 03 et l’ASPTT canoë-kayak
- **3 octobre** : rencontre avec l’agence d’urbanisme Clermont Métropole à la Maison de l’Allier sauvage
- **10 octobre** : animation pédagogique, “chasse aux trésors de la rivière”, avec deux classes de l’école de Villeneuve
- **12 octobre** : réunion du Conseil d’administration d’Allier Sauvage à la Maison de l’Allier sauvage
- **17 octobre** : participation à l’atelier “prospective 2050” de l’Agence de l’Eau Loire Bretagne sur l’Allier à Lempdes
- **19 & 20 octobre** : contribution au 3^{ème} colloque “Des saumons et des hommes” organisé par SOS Loire Vivante à Brioude
- **14 novembre** : participation à l’atelier “prospective 2050” de l’Agence de l’Eau Loire Bretagne sur la Loire Amont à Roanne
- **18 novembre** : présentation des actions d’Allier Sauvage à la FRANE et visite des rives du Lac d’Allier à Vichy
- **21 novembre** : Réunion de concertation “sentiers nautiques du Bourbonnais” au Conseil Départemental de l’Allier à Yzeure
- **5 décembre** : Intervention dans le webinaire sur la problématique de l’eau organisé par SOS Loire Vivante
- **14 décembre** : participation et intervention à la rencontre “Parlons rivière” du Pôle métropolitain Clermont Auvergne
- **17 décembre** : signature avec le groupe Michelin d’une convention de mécénat de compétence pour la mise à disposition d’une cadre internationale durant l’année 2024.

Allier
SAUVAGE



Inauguration de la "Maison de l'Allier sauvage"

Vendredi 1er septembre à 18h30

Chemin du Port à Villeneuve-sur-Allier

(accueil à l'entrée de l'hôtel-restaurant de la Chaumière)

A.G. à la Chaumière et inauguration de la Maison de l'Allier sauvage le 1^{er} septembre

En présence de madame le Préfet de l'Allier et de messieurs les Député, Conseiller régional, Président de Moulins communauté, ainsi que de plusieurs Maires et présidents d'associations.



Fublène



La réalisation de la Maison de l'Allier sauvage a été cofinancée par la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Union européenne, dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : L'Europe investit dans les zones rurales





La vie de l'association et les faits marquants de l'année 2023

- **1^{er} septembre** : Inauguration officielle de la “Maison de l’Allier sauvage” et Assemblée générale 2023 à Villeneuve-sur-Allier
- **6 septembre** : découverte d’une pirogue monoxyle du 12^{ème} siècle au milieu de la rivière sur St-Léopardin d’Augy (03)
- **8 septembre** : réunion sur une “stratégie canoës” avec les services du Département 03 et l’ASPTT canoë-kayak
- **3 octobre** : rencontre avec l’agence d’urbanisme Clermont Métropole à la Maison de l’Allier sauvage
- **10 octobre** : animation pédagogique, “chasse aux trésors de la rivière”, avec deux classes de l’école de Villeneuve
- **12 octobre** : réunion du Conseil d’administration d’Allier Sauvage à la Maison de l’Allier sauvage
- **17 octobre** : participation à l’atelier “prospective 2050” de l’Agence de l’Eau Loire Bretagne sur l’Allier à Lempdes
- **19 & 20 octobre** : contribution au 3^{ème} colloque “Des saumons et des hommes” organisé par SOS Loire Vivante à Brioude
- **14 novembre** : participation à l’atelier “prospective 2050” de l’Agence de l’Eau Loire Bretagne sur la Loire Amont à Roanne
- **18 novembre** : présentation des actions d’Allier Sauvage à la FRANE et visite des rives du Lac d’Allier à Vichy
- **21 novembre** : Réunion de concertation “sentiers nautiques du Bourbonnais” au Conseil Départemental de l’Allier à Yzeure
- **5 décembre** : Intervention dans le webinaire sur la problématique de l’eau organisé par SOS Loire Vivante
- **14 décembre** : participation et intervention à la rencontre “Parlons rivière” du Pôle métropolitain Clermont Auvergne
- **17 décembre** : signature avec le groupe Michelin d’une convention de mécénat de compétence pour la mise à disposition d’une cadre internationale durant l’année 2024.

COLLOQUE INTERNATIONAL DES SAUMONS ET DES HOMMES 3



SOS LOIRE VIVANTE



ERN
EUROPEAN
RIVERS
NETWORK



>19 -21 OCTOBRE 2023
BRIOUDE (HAUTE LOIRE)

Colloque International Des Saumons et des Hommes 3

Vendredi 20 Octobre

14h

Séance 4 : Au Loire d'acier, nos actions ont-elles eu adéquation avec les enjeux ?
Quels outils et moyens pour relever nouveaux défis ?

Tableaux ronds, animés par Philippe Aulic, du magazine Loire et Terrains
Introduction : Roberto Cypri, Président ICN Loire Vivante - ERN, Académie, FNE

Table ronde partie 1 : En ce qui concerne aux enjeux avec nos
actions, nos politiques ? Il y a-t-il une place pour l'économie ? Il y a-t-il une
dépendance des habitants aux dépense de l'écosystème ?
Rassemblement et à l'échelle des territoires de l'habitat ?

Table ronde partie 2 : Quels outils et moyens pour relever nouveaux
défis, quel est un plan d'urgence ? Prévenir et agir ? L'importance du
savoir et l'expertise ? L'importance pour les citoyens de Loire Vivante des
Lois, Villes, etc. ? Responsabilité pour l'habitat ? Répondre aux enjeux
des territoires.

15h : Pause
15h30 Dîner
17h00 Clôture
17h30 Divers points d'information
17h30 Fin de journée

Pour sauver les
saumons

Le rôle de la communauté scientifique
pour sauver les saumons



Le problème de la prédation par
les silures enfin reconnu lors du
3^{ème} colloque "Des Saumons et
des Hommes" de Brioude



La vie de l'association et les faits marquants de l'année 2023

- **1^{er} septembre** : Inauguration officielle de la “Maison de l’Allier sauvage” et Assemblée générale 2023 à Villeneuve-sur-Allier
- **6 septembre** : découverte d’une pirogue monoxyle du 12^{ème} siècle au milieu de la rivière sur St-Léopardin d’Augy (03)
- **8 septembre** : réunion sur une “stratégie canoës” avec les services du Département 03 et l’ASPTT canoë-kayak
- **3 octobre** : rencontre avec l’agence d’urbanisme Clermont Métropole à la Maison de l’Allier sauvage
- **10 octobre** : animation pédagogique, “chasse aux trésors de la rivière”, avec deux classes de l’école de Villeneuve
- **12 octobre** : réunion du Conseil d’administration d’Allier Sauvage à la Maison de l’Allier sauvage
- **17 octobre** : participation à l’atelier “prospective 2050” de l’Agence de l’Eau Loire Bretagne sur l’Allier à Lempdes
- **19 & 20 octobre** : contribution au 3^{ème} colloque “Des saumons et des hommes” organisé par SOS Loire Vivante à Brioude
- **14 novembre** : participation à l’atelier “prospective 2050” de l’Agence de l’Eau Loire Bretagne sur la Loire Amont à Roanne
- **18 novembre** : présentation des actions d’Allier Sauvage à la FRANE et visite des rives du Lac d’Allier à Vichy
- **21 novembre** : Réunion de concertation “sentiers nautiques du Bourbonnais” au Conseil Départemental de l’Allier à Yzeure
- **5 décembre** : Intervention dans le webinaire sur la problématique de l’eau organisé par SOS Loire Vivante
- **14 décembre** : participation et intervention à la rencontre “Parlons rivière” du Pôle métropolitain Clermont Auvergne
- **17 décembre** : signature avec le groupe Michelin d’une convention de mécénat de compétence pour la mise à disposition d’une cadre internationale durant l’année 2024.

Une nouvelle pirogue monoxyle du 12^{ème} siècle découverte à St-Léopardin d'Augy

Une tentative d'extraction avec l'aide de nos amis de La Chavannée en septembre 2023

Photo Nelly Perret

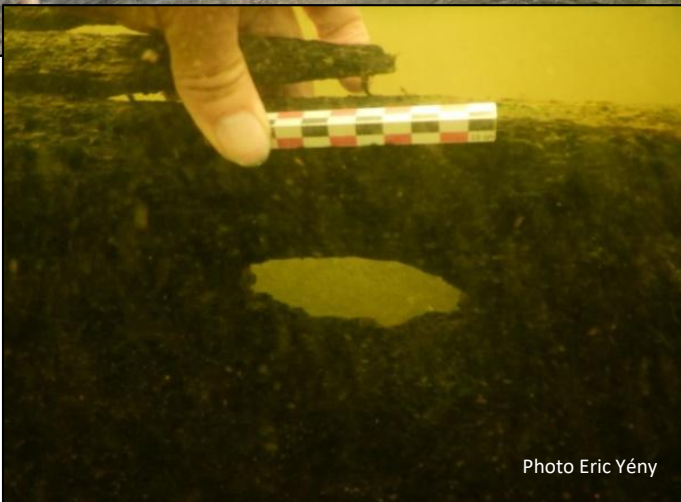
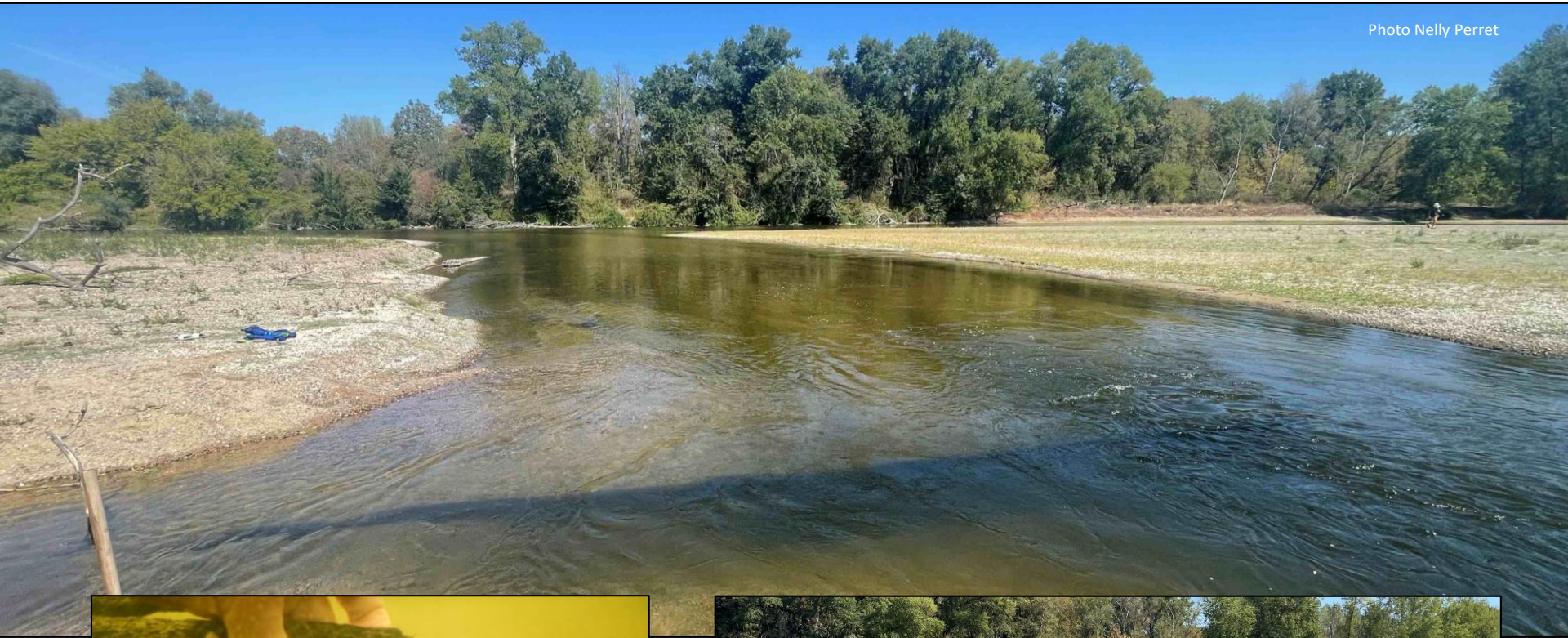
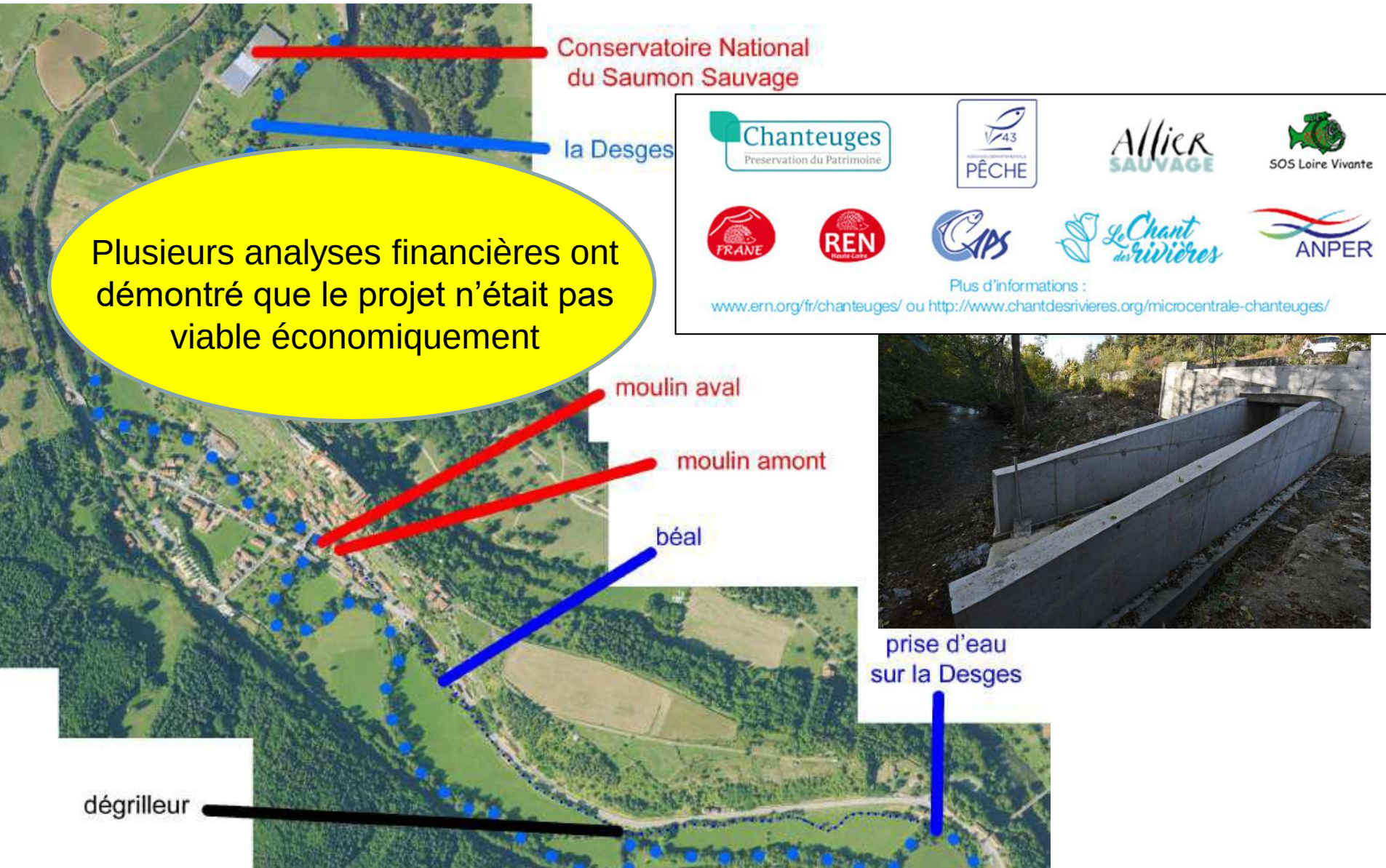


Photo Eric Yény



L'autorisation de la microcentrale de Chanteuges sur la Desges annulée par la Cour administrative d'appel de Lyon le 13 mars 2024

Suite aux actions juridiques, collectives et individuelles engagées depuis 2017 pour empêcher sa réalisation



L'autorisation de retournement des prairies protégées de Mauboux à Livry annulée par la Cour administrative d'appel de Lyon le 28 février 2024

suite à l'action du collectif associatif engagée en février 2020 avec l'aide du cabinet d'avocats de Corinne Lepage



55 ha de prairies classées "permanentes sensibles" protégées par 3 zones Natura 2000 en bordure d'Allier



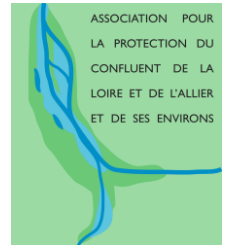
Le collectif pour la préservation du val d'Allier Nord : sept associations environnementales, agricoles et culturelles



Association Allier Sauvage pour la sauvegarde de la vallée de l'Allier, de ses équilibres écologique et économique et de sa vie locale



Association de Protection du Confluent de la Loire et de l'Allier et de ses Environs, pour la préservation de ses équilibres naturels



Association Loire Vivante Nièvre Allier Cher pour la préservation, la restauration des écosystèmes et de la biodiversité

Groupe des AgroBiologistes de la Nièvre, pour la défense et le développement durable de l'agriculture biologique



• **GABNI** •

Les Agriculteurs **BIO**
de la Nièvre

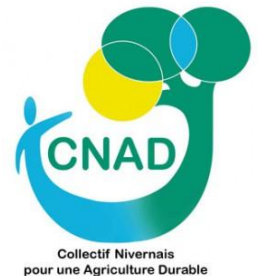


Les Amis du Val d'Allier, association d'agriculteurs-éleveurs et d'habitants du Cher pour la préservation des équilibres agro-environnementaux et la sensibilisation aux richesses naturelles du Val d'Allier

Collectif Nivernais pour une Agriculture Durable



European Rivers Network, association de protection des fleuves et rivières du monde et d'Europe en particulier

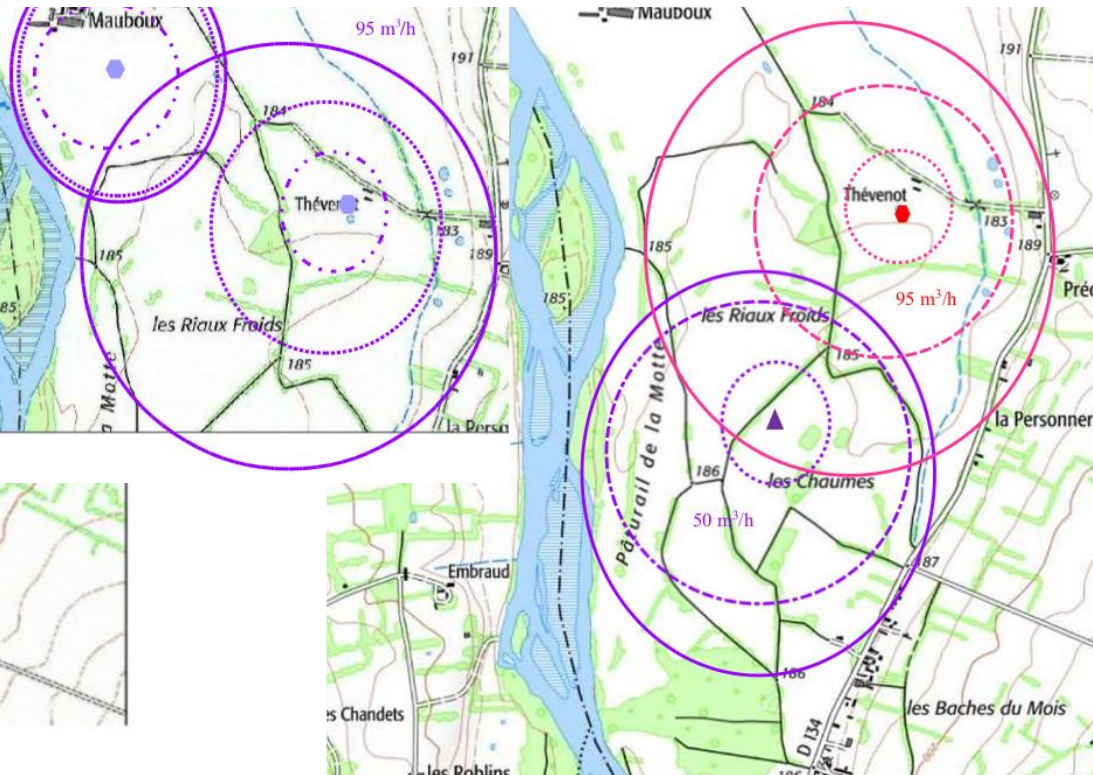
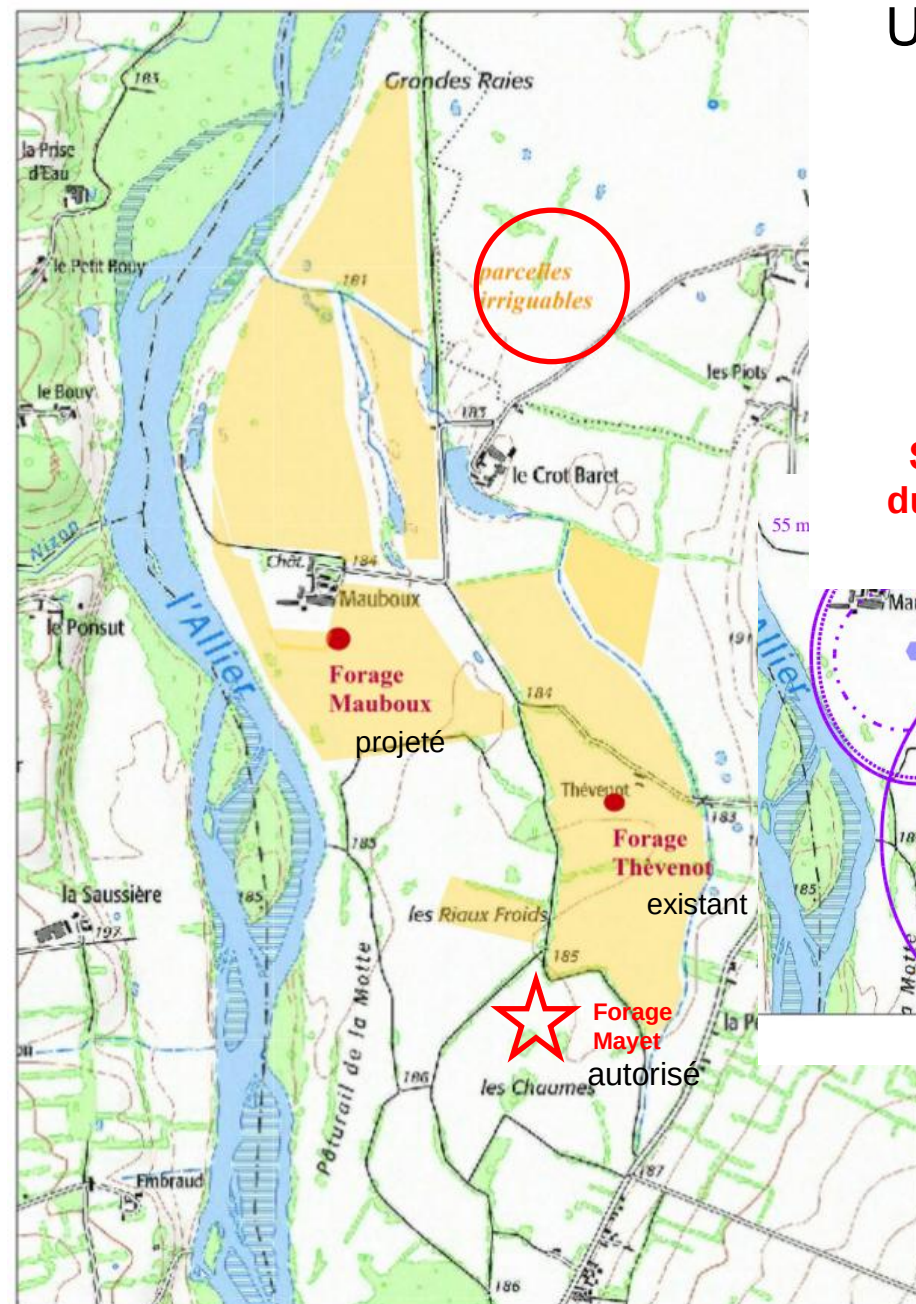


Une action en cours contre l'autorisation d'un deuxième forage sur Mauboux

Autorisation préfectorale du 3 août 2022

- sur une des parcelles protégées 0A35
- avec une augmentation du débit cumulé prélevé
- en dépit de la baisse chronique du débit de l'Allier
- avec un fort impact sur son débit d'étiage
- sans consultation du CEN, ni de la CLE du SAGE

**Sans prise en compte dans le Dossier Loi sur l'Eau
du forage déjà autorisé au GAEC Mayet le 16 mai 2022**
(même BE Terrenis et même service instructeur de la DDT 58)





4 Mai 2024
17H00
16H45 : RDV à la Gare de
Villeneuve sur Allier

LES BUS DES MÉMOIRES Villeneuve sur Allier

Une co-réalisation Allier sauvage et Procédé Zèbre !
Dans le cadre du festival « Water is Memory » édition 2024

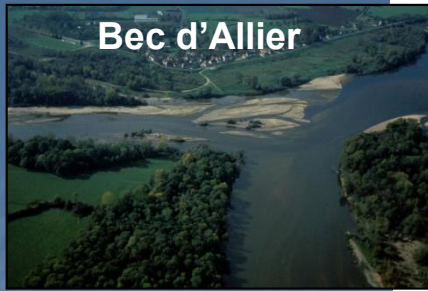


Le "Bus des Mémoires"
co-réalisé avec Procédé Zèbre
à Villeneuve le 4 mai 2024

L'auberge de la Chaumière a enfin trouvé ses nouveaux exploitants
qui viennent d'en réouvrir le restaurant le 7 juillet 2024 au pont de Villeneuve-sur-Allier

Un partenariat à construire avec la Maison de l'Allier sauvage

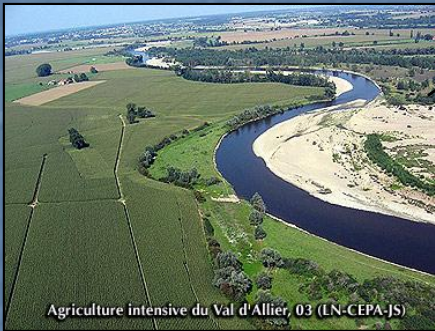




Bec d'Allier



Apremont-sur-Allier



Agriculture intensive du Val d'Allier, 03 (LN-CEPA-JS)



L'Allier des plaines à Châtel-de-Neuvre, 03 (LN-CEPA-JS)



Mosaique de milieux à Bessay-sur-Allier, 03 (LN-CEPA-JS)

Réserve naturelle nationale du Val d'Allier



Vichy



Limagnes et gravières

Projet de Réserve du Bec de Dore

Extraction d'alluvions aux Martres d'Artières (LN-CEPA-MC)



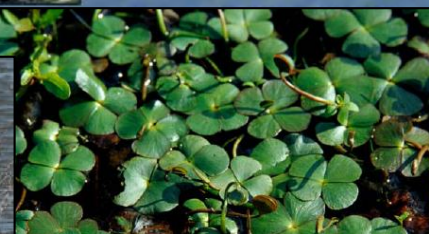
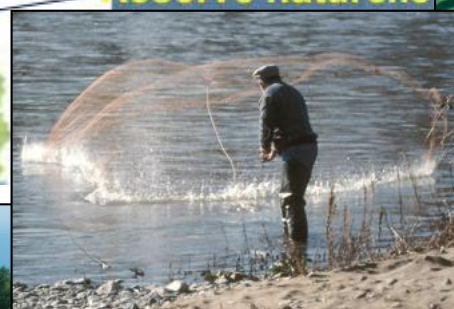
Haut-Allier

Le caractère exceptionnel du val d'Allier Nord entre Moulins et Nevers

La partie la plus authentiquement préservée du cours de la rivière, en termes de biodiversité, de paysage, d'activité agricole, de vie locale, de traditions et de savoir-faire, aujourd'hui soumise aux pressions de l'agriculture intensive et de la société des loisirs et du tourisme.



Réserve naturelle





Nathalie de Bartillat, maire d'Apremont-sur-Allier



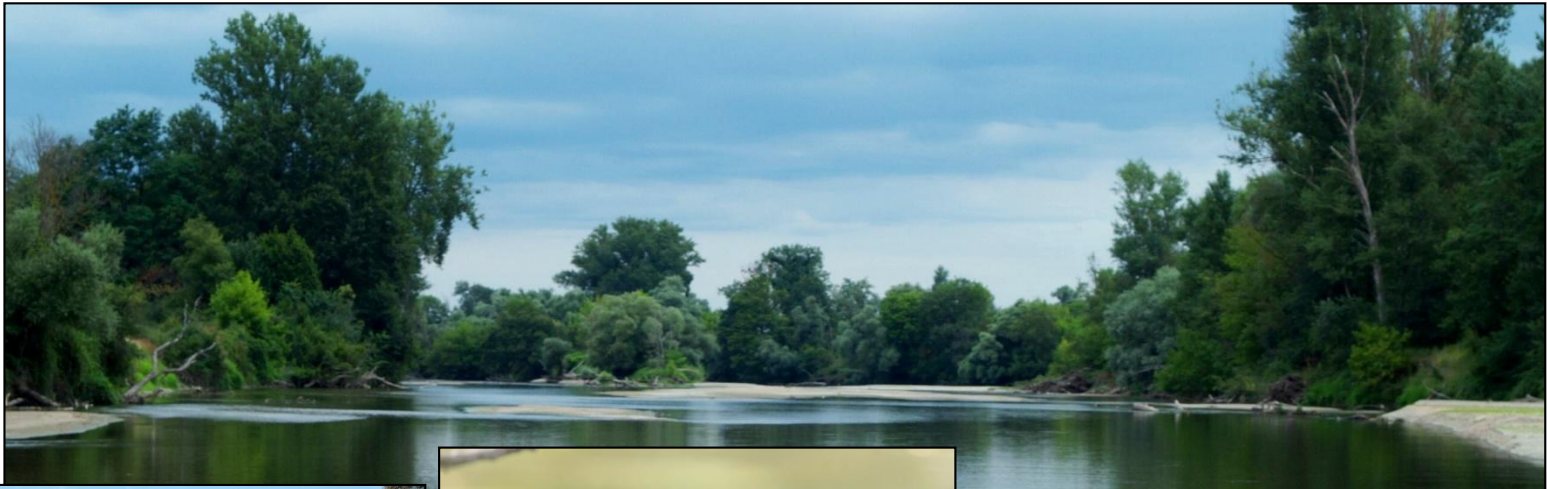
Manu Paris batelier et musicien de la Chavannée

Le val d'Allier Nord, aujourd'hui protégé par ses acteurs locaux plus que par une réglementation souvent laxiste dans son application, pourrait se positionner comme un territoire exemplaire porté par une vision partagée de ses collectivités et habitants.

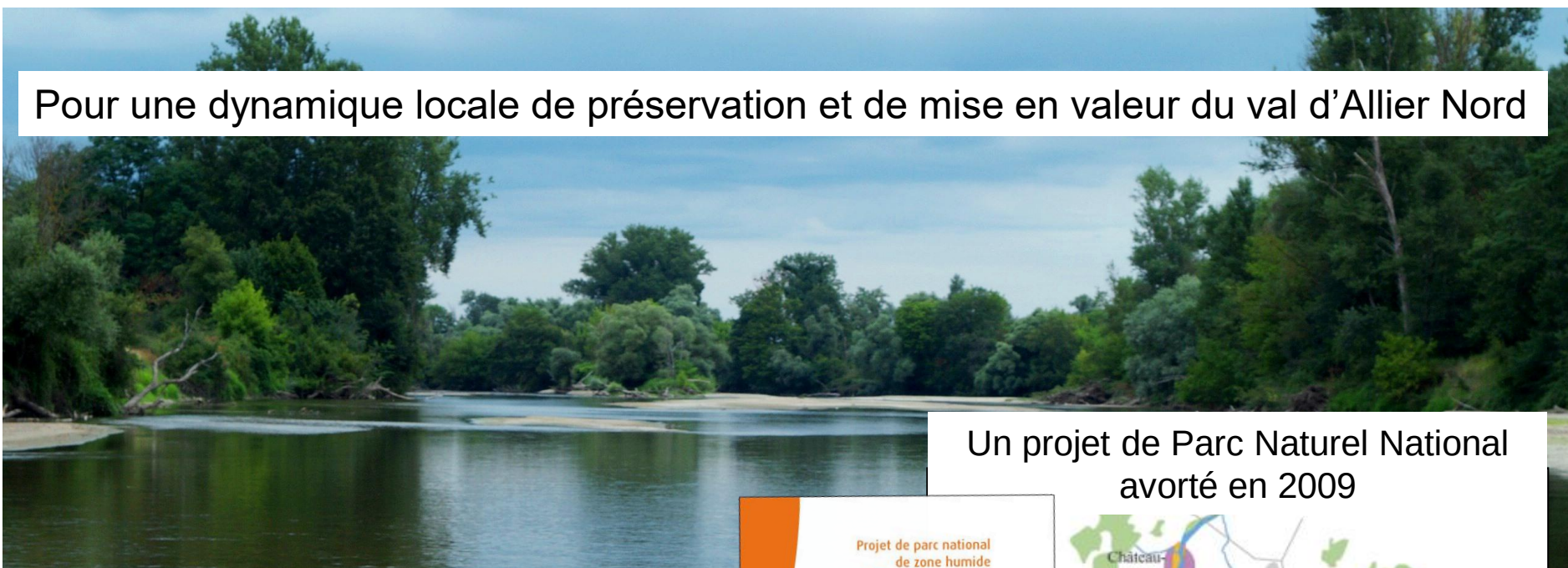


Claude Julien, agriculteur et président des Amis du val d'Allier et Alexis Pasquet de ERN SOS Loire Vivante

Quel équilibre entre une agriculture à soutenir, une dimension d'excellence écotouristique à construire, le respect de la vie locale et de ses loisirs, et la préservation de l'intégrité du milieu naturel ?



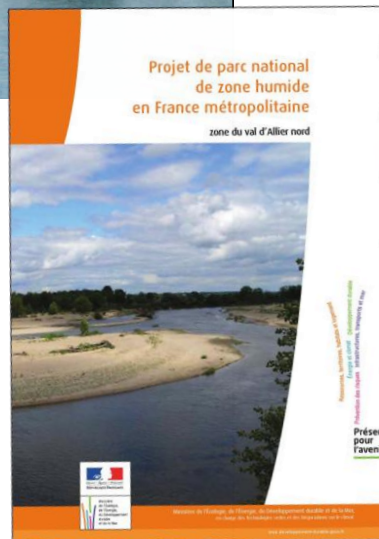
Pour une dynamique locale de préservation et de mise en valeur du val d'Allier Nord



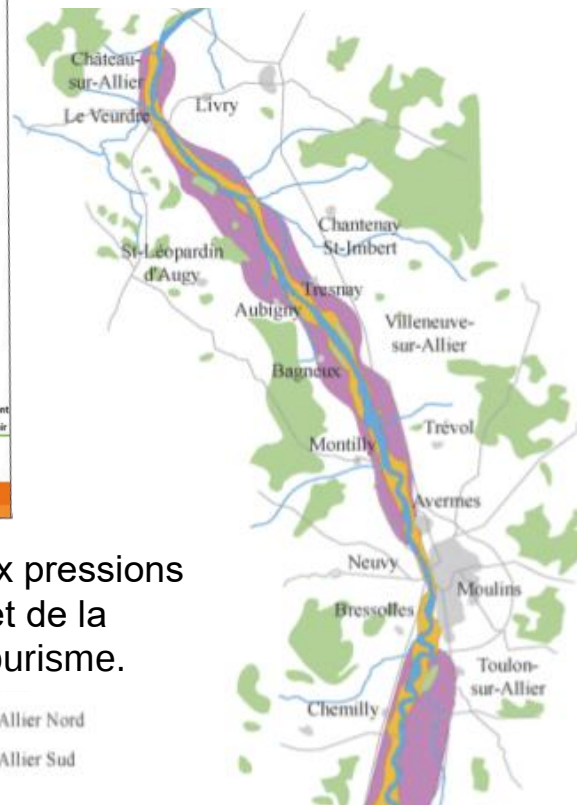
Un projet de Parc Naturel National avorté en 2009

Le Val d'Allier Nord

La partie la plus authentiquement préservée du cours de la rivière, en termes de biodiversité, de paysage, d'activité agricole, de vie locale, de traditions et de savoir-faire...

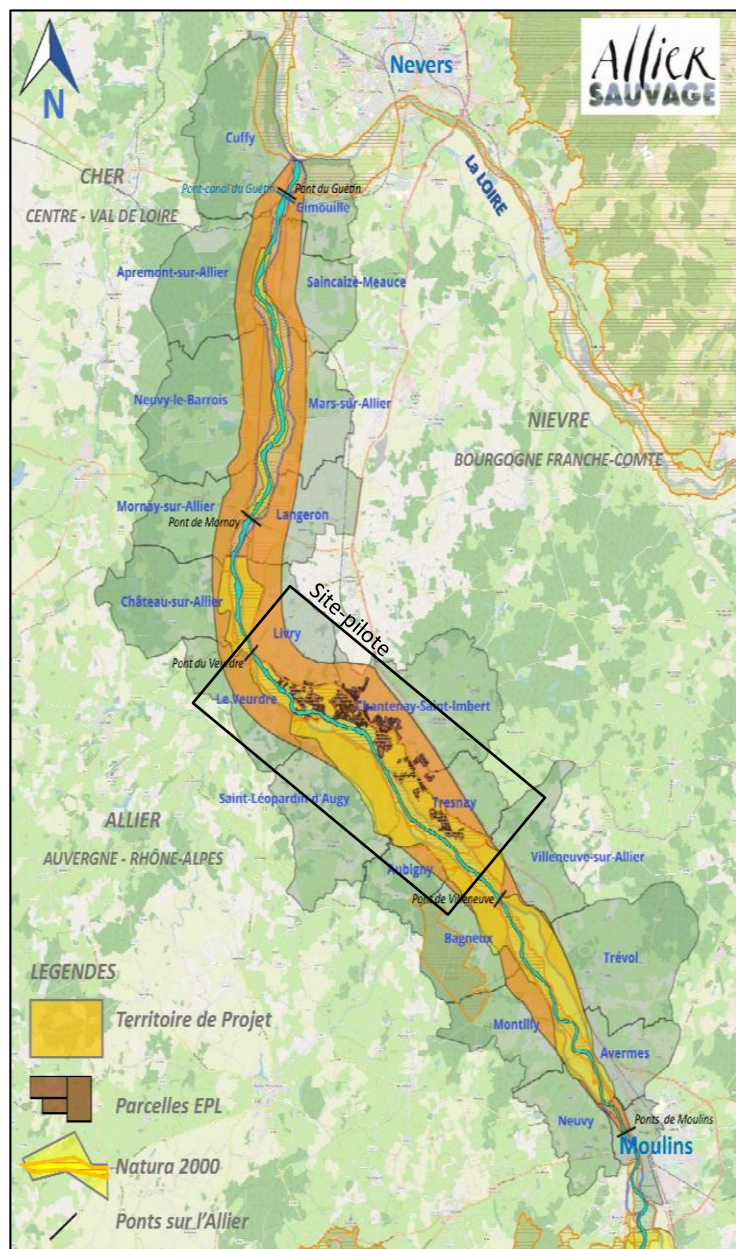


...aujourd'hui soumise aux pressions de l'agriculture intensive et de la société des loisirs et du tourisme.

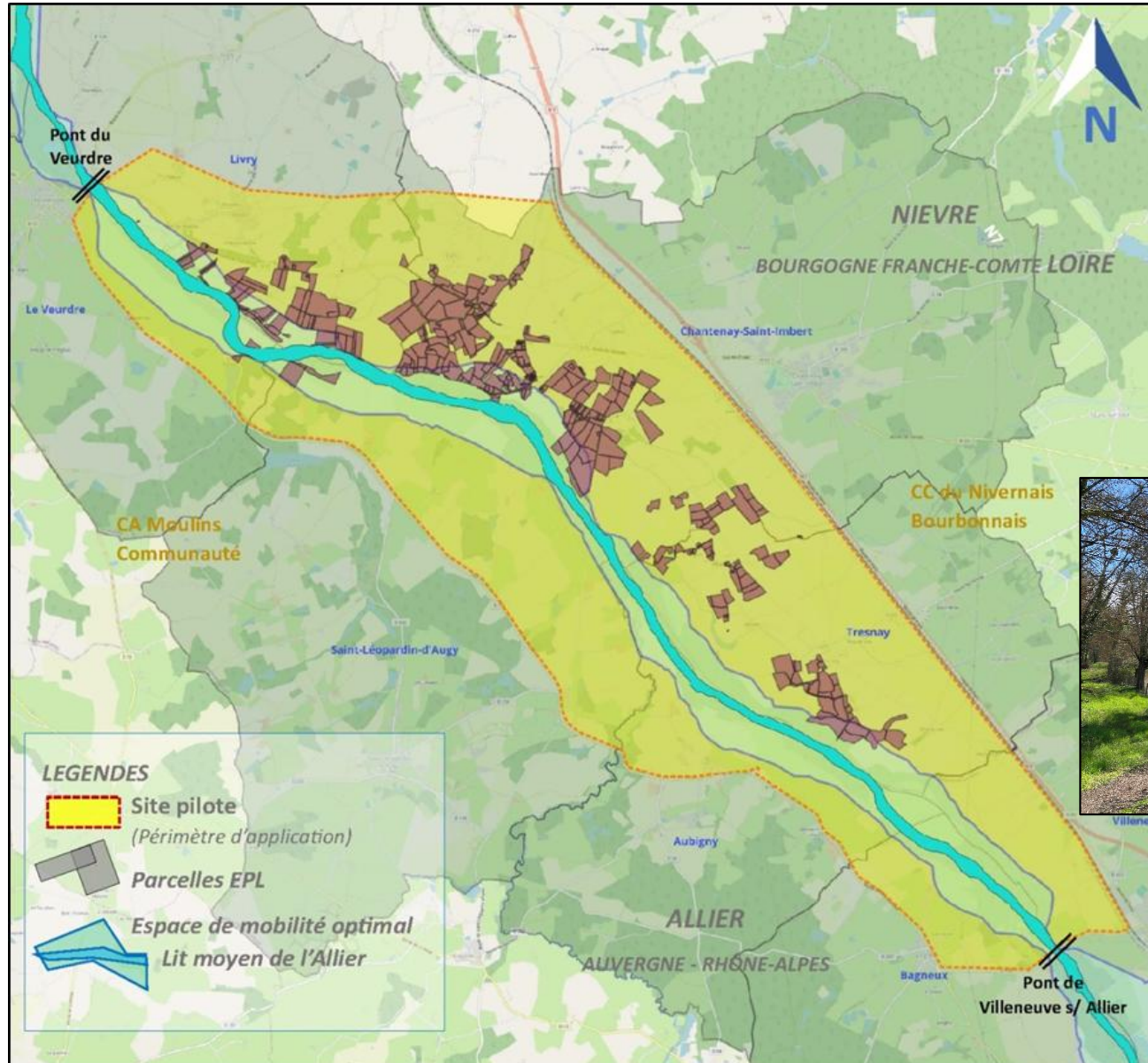


Val d'Allier Nord
Val d'Allier Sud

3 Régions, 3 Départements, 2 Communautés d'agglomération,
4 Communautés de communes et 22 communes



Le secteur amont du Veurdre, un site particulièrement préservé grâce à la maîtrise foncière de 400 parcelles pour 650 € par l'Etablissement Public Loire



Trois démarches coordonnées sur deux ans pour faire émerger un grand projet collectif et partagé de mise en valeur et de préservation du Val d'Allier Nord

Un programme de recherche pour des agro-systèmes intégrés au territoire : consortium créé dans le cadre du CIR 1 (Centre International de Recherche) "Agroécosystèmes durables" au titre de son axe 4 "L'intégration des agrosystèmes dans les territoires" et partenariat d'étude avec VetAgro Sup.

Un accord de coopération avec les 3 GAL (groupements d'action locale) du Terroir Bourbonnais de Moulins, du Pays Val de Loire Nivernais et du Pays Loire Val d'Aubois, pour le développement d'un éco-tourisme sur le val d'Allier Nord et la mise en réseau des acteurs et sites de découverte-sensibilisation.

Un projet de "Mise en récit de la biodiversité sur le val d'Allier nord" en réponse à la consultation de recherche-action de l'appel à projet ERABLE lancé par le GIP EPAU (Europe des projets architecturaux et urbains), pour révéler sa richesse et susciter une dynamique territoriale de préservation

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

EPAU GROUPEMENT
D'INTÉRÊT PUBLIC
**L'Europe des Projets
Architecturaux et Urbains**

**ÉRABLE**
Rechercher le meilleur pour agir

Réponse à la consultation de recherche-action permanente

Le Val d'Allier Nord, un territoire de biodiversité préservé



A. L'ÉQUIPE

Porteur public : Yves RIBET
Président de la Communauté de communes BOURBONNAIS NIVERNAIS,
Saint-Pierre Le Moutier (58)
E-mail : developpementccnb@nivernais-bourbonnais.com et ribet.yves@orange.fr
Tél. 03 86 90 80 76 et 06 64 43 15 33

Porteur scientifique : Pascal CARRERE
Ingénieur de recherche INRAE Clermont-Ferrand- Auvergne-Rhône-Alpes (63) UMR 874
Ecosystème Prairial, Chef de département adjoint ECODIV
E-mail : pascal.carrere@inrae.fr
Tél. 06 76 55 91 18

Animateur-coordonateur : Joël HERBACH
Président de l'association ALLIER SAUVAGE à Moulins (03)
E-mail : alliersauvage@yahoo.fr et joel.herbach@hotmail.com
Tél. 06 08 17 23 58





Le Conseil scientifique d'Allier Sauvage

Composition non exhaustive au 29 mars 2024

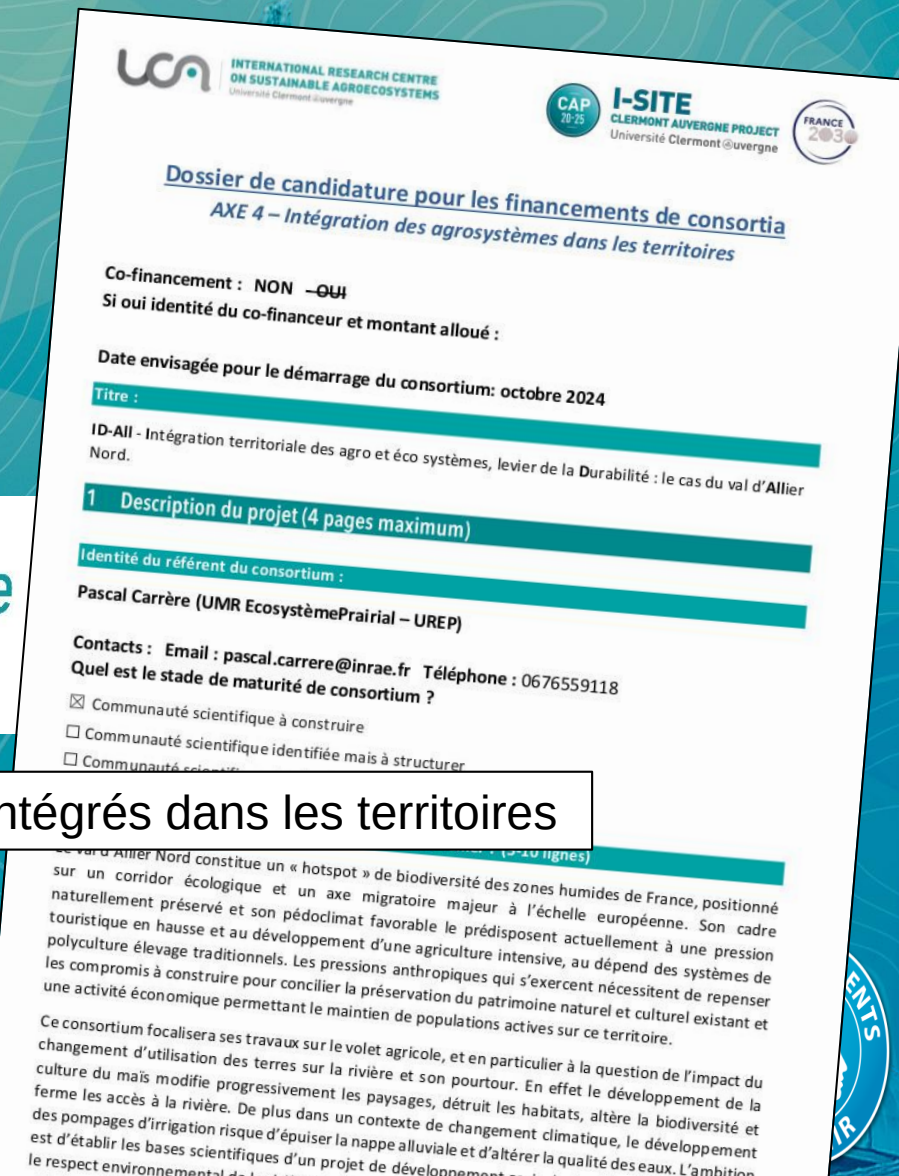
BEAUGER	Aude	Hydrobiologiste	UCA
CAYRE	Patrice	Sociologue	UCA AgroParisTech
CARRERE	Pascal	Agro-écologie	INRAE
COLOMBE	Laurent	Ecotoxicologue	L'OREAL
DE KERSAUSON	Manaïg	Vétérinaire spécialiste des abeilles	Lycée Agricole de Neuvy
DUCERF	Gérard	Botaniste	PromoNature
FONTANA	Laure	Archéo-zoologue	CNRS
HERBACH	Ulysse	Statisticien	INRIA
LANGIN	Thierry	Généticien	INRAE UCA
LATOUR	Delphine	Hydrobiologiste	UCA CNRS
MAILHOT	Gilles	Chimiste de l'environnement	CNRS
MARTIN	Patrick	Biologiste poissons	CNSS
PEIRY	Jean-Luc	Hydrodynamique fluviale	UCA
PETIT	Stéphane	Hydromorphologue	Véodis-3D
SALLE	Louis	Ornithologue	LPO
THOUVENOT	Antoine	Ecosystèmes aquatiques et métrologie environnementale	ATHOS Environnement
YENY	Eric	Archéologue fluvial	GEOLAB

Un consortium formé avec l'INRAE et plusieurs laboratoires de l'Université Clermont Auvergne en partenariat avec Allier Sauvage et le CEN Allier pour la recherche de valorisation d'une agriculture durable sur le val d'Allier Nord



 **International Research Centre**
Sustainable agroecosystems

Axe 4 : Intégration des agro-systèmes intégrés dans les territoires



WCA INTERNATIONAL RESEARCH CENTRE ON SUSTAINABLE AGROECOSYSTEMS Université Clermont Auvergne

CAP 20-25 **I-SITE** CLERMONT AUVERGNE PROJECT Université Clermont Auvergne **FRANCE 2030**

Dossier de candidature pour les financements de consortia
AXE 4 – Intégration des agrosystèmes dans les territoires

Co-financement : NON – OUI
Si oui identité du co-financeur et montant alloué :

Date envisagée pour le démarrage du consortium: octobre 2024

Titre : _____

ID-AII - Intégration territoriale des agro et éco systèmes, levier de la Durabilité : le cas du val d'Allier Nord.

1 Description du projet (4 pages maximum)

Identité du référent du consortium : _____

Pascal Carrère (UMR EcosystèmePrairial – UREP)

Contacts : Email : pascal.carrere@inrae.fr Téléphone : 0676559118

Quel est le stade de maturité de consortium ?

- ☒ Communauté scientifique à construire
- ☐ Communauté scientifique identifiée mais à structurer
- ☐ Communauté scientifique existante

Le val d'Allier Nord constitue un « hotspot » de biodiversité des zones humides de France, positionné sur un corridor écologique et un axe migratoire majeur à l'échelle européenne. Son cadre naturellement préservé et son pédoclimat favorable le prédisposent actuellement à une pression touristique en hausse et au développement d'une agriculture intensive, au dépend des systèmes de polyculture élevage traditionnels. Les pressions anthropiques qui s'exercent nécessitent de repenser les compromis à construire pour concilier la préservation du patrimoine naturel et culturel existant et une activité économique permettant le maintien de populations actives sur ce territoire.

Ce consortium focalisera ses travaux sur le volet agricole, et en particulier à la question de l'impact du changement d'utilisation des terres sur la rivière et son pourtour. En effet le développement de la culture du maïs modifie progressivement les paysages, détruit les habitats, altère la biodiversité et ferme les accès à la rivière. De plus dans un contexte de changement climatique, le développement des pompes d'irrigation risque d'épuiser la nappe alluviale et d'altérer la qualité des eaux. L'ambition est d'établir les bases scientifiques d'un projet de développement agricole durable qui respecte l'environnement et le territoire.

**Allier
SAUVAGE**

Val d'Allier Nord

Carte d'identité agricole du secteur amont du Veudre
(proposition Allier Sauvage du 15 janvier 2023)

Les qualités spécifiques du Val d'Allier Nord :

La rivière Allier traverse des territoires variés, depuis les gorges du Haut-Allier jusqu'à sa confluence avec la Loire, près de Nevers. Mais sur son cours de plaine et après la réserve naturelle du Val d'Allier, aval de Moulins sur environ 40 km, de Villeneuve-sur-Allier au Bec d'Allier entre Moulins et le val d'Allier a conservé plus qu'ailleurs un équilibre riche entre activités humaines et milieux naturels. Les raisons en sont multiples :

- **Une position particulière** à la croisée de trois départements et de trois régions, relativement éloignée des villes et des grands axes.
- **Des pressions d'aménagement réduites** : endiguements limités, rares extractions de matériaux, peu d'ouvrages de franchissement peu nombreux.
- **Une agriculture traditionnelle encore bien présente**, d'élevage extensif et de polyculture, sous la pression moindre des grandes cultures irriguées.
- **Une morpho-dynamique assez active de la rivière**, agrémentée de grands méandres, de vives, de tresses, favorable au renouvellement des habitats naturels.
- **Une grande richesse écologique et environnementale** : biodiversité exceptionnelle, qualité des eaux, ripisylve originelle, paysage mixte naturel et bocager.
- **De vastes champs d'expansion des crues** avec des risques réduits pour les personnes et les biens, fait de l'absence d'urbanisation moderne.
- **Une fréquentation toujours active de la rivière** par les populations riveraines, en particulier les habitants, respectueuses de ses richesses : promenade, pêche, chasse, baignade, ...
- **Des acteurs engagés**, conscients de la valeur de l'Allier et porteurs d'initiatives.



Un partenariat avec VetAgro Sup

- Une démarche exploratoire par un groupe d'étudiants de l'option EcoTerr fin 2024
- Un travail de recherche par un élève-ingénieur en alternance en 2025 et 2026



VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont

FICHE PROJET INGENIEURS

Option « EcoTerr » 202 / 2

L'agriculture du val d'Allier Nord

1. Le contexte :

(Etat des connaissances, enjeux, attentes de la société...)

Si la rivière Allier dans son ensemble mérite une attention particulière, la partie amont, entre Moulins et le Bec d'Allier, est exceptionnelle de sa biodiversité et de sa qualité. Jusqu'alors assuré plus qu'ailleurs la présence de zones humides, et la création d'un parc naturel.

Du Nord de Moulins au Bec d'Allier, cette zone est vivante au large lit majeur et une agriculture est relativement bien maintenue. L'enjeu est de maintenir les services écosystémiques rendus par cette zone, en particulier la rétention des crues, préservation quantitative et qualitative de l'eau, face à une tendance lourde de remplacement de la zone par des zones d'habitat dans le contexte du changement climatique.

Pour cela, un état des lieux renseigné et actualisé est l'objet du projet proposé.

2. Le cadre institutionnel du travail

Le consortium de recherche à constituer.

3. Description de la mission et des objectifs

Il s'agit de dresser une "carte d'identité" de l'environnement et en particulier de caractériser l'activité agricole sur le territoire, de la confluence avec la Loire (Carte ci-jointe).

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



VetAgro Sup

Ingénieur agronome en alternance



● L'ingénieur agronome

● L'alternance



Pays
Loire
Val d'Aubois



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

Accord de coopération dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération intitulée « Animation pour la mise en valeur du Val d'Allier Nord »

Les personnes soussignées représentant les groupes d'action locale, les territoires organisés selon l'approche LEADER et les partenaires s'engagent dans la mise en œuvre du projet de coopération mentionné dans l'intitulé de l'opération et dont les caractéristiques principales sont décrites dans le présent accord de coopération.

Entre

« **GAL Auvergne-Rhône-Alpes des Terroirs Bourbonnais** », représenté par Monsieur Philippe BOISMENU en qualité de Président, ci-après dénommé « CHEF DE FILE »,
8 Place Maréchal de Lattre de Tassigny – 03000 MOULINS
N°SIRET : 20007114000012

Personne en charge du suivi du projet : CHARNET Ingrid, Coordinatrice GAL des Terroirs Bourbonnais

Et

« **GAL Val de Loire Nivernais** », représenté par Monsieur Eric GUYOT en sa qualité de Président, ci-après dénommé « Partenaire n°1 »,
25 avenue Benoît Frachon 58 640 Varennes-Vauzelles
Adresse du siège social du partenaire n°1
N°SIRET : 200 051 555 00049
Nom et coordonnées de la personne en charge du suivi du projet : Mani CAMBEFORT, directeur

Et

« **GAL Berry Val de Loire** », représenté par [Mr ou Mme XXX] en qualité de [fonction], ci-après dénommé « Partenaire n°2 »,
Adresse du siège social du partenaire n°2

N°SIRET

Nom et coordonnées de la personne en charge du suivi du projet

Et

« **Allier Sauvage** », représenté par Joël HERBACH en qualité de Président de l'association Allier Sauvage ci-après dénommé « Partenaire n°3 »,
Adresse du siège social du partenaire n°3

Une mission pour animer un
partenariat de coopération entre les
trois Groupements d'Action Locale



Moulins communauté

TERROIRS
BOURBONNAIS

GAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Pays

Loire

Val d'Aubois

Pays
Val de
Loire
Nivernais

Cohérence des orientations et convergence
des actions, Eco-tourisme, agritourisme,
sensibilisation et formation à la préservation
de l'environnement; qualité de vie locale,...

Une opportunité pour fédérer les collectivités et les acteurs locaux autour d'une vision partagée impliquant les habitants : l'appel à projet ERABLE

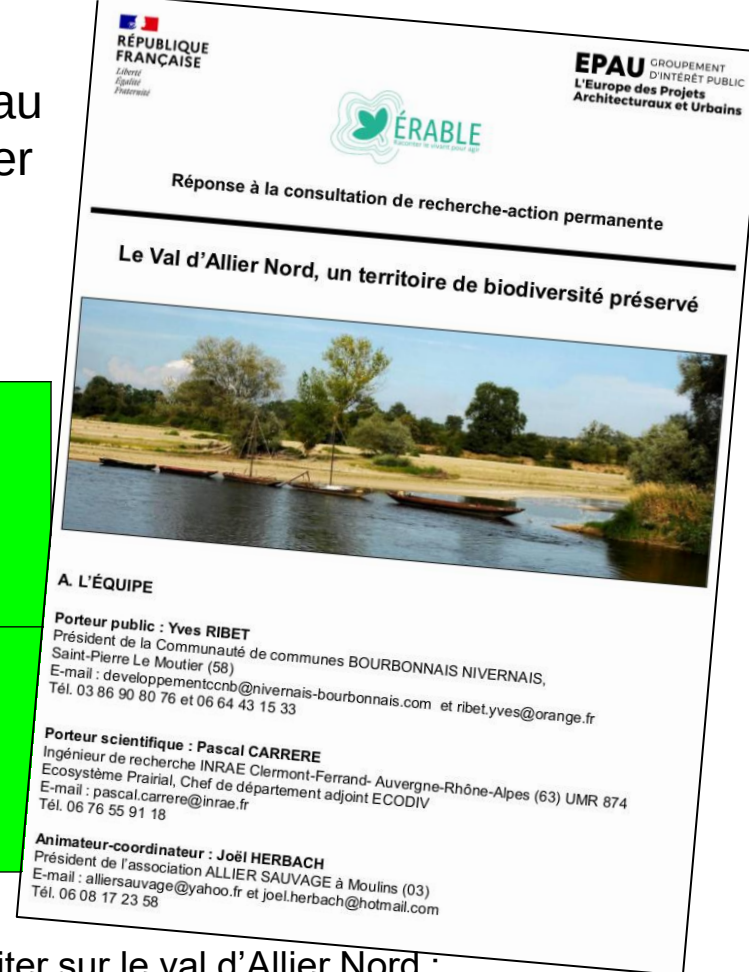


Le programme de recherche-action **ÉRABLE** fait le pari que la **création de récits territoriaux co-construits sur la biodiversité**, en lien avec la recherche et en mobilisant la prospective localement, constitue un **appui aux collectivités** pour l'émergence de projets de territoires durables et d'actions transformatrices. **ÉRABLE** repose sur un financement du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Il entend être un levier d'action pour répondre aux objectifs fixés en matière de biodiversité dans le cadre de la **territorialisation de la planification écologique** et de la déclinaison dans les contrats de relance et de transition écologique (CRTE).

- 1. Produire de la connaissance** pour mieux comprendre la complexité des enjeux territoriaux de la biodiversité par le dialogue entre les sciences sociales et les sciences du vivant. A travers les apports de la recherche, la méthode de la mise en récit et le dialogue entre chercheurs, artistes, élus et acteurs, les initiatives permettent de mettre en lumière la place de la biodiversité et de prendre conscience des multiples liens tissés entre les humains et le reste des vivants.
- 2. Nourrir l'action publique régionale et locale** par la mobilisation d'expertises et d'outils, la construction collective, la prospective et l'établissement de scénarios, pour contribuer aux réflexions stratégiques des collectivités. La démarche doit contribuer à renforcer le rôle des élus locaux dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité et leur permettre de consolider leur projet politique.
- 3. Diffuser les résultats** de la recherche et les grands enseignements produits dans le cadre des projets à travers des vecteurs artistiques et des médias variés à destination du grand public, notamment de la jeunesse.

Un dossier de candidature jugé intéressant au stade du pré-projet, à préciser et à compléter pour un dépôt définitif en octobre 2024

Avis général récapitulatif	
A Ce projet d'étude sur le Val d'Allier Nord me semble clair et structuré. La connaissance du territoire par la plupart des membres de l'équipe est un atout important. L'expérience des membres l'est également.	A
Projet intéressant. Co-construction devra préciser les choses (attention temps court de 2 années). Vision concrète du territoire. Problématique inscrite sur des enjeux socio-éco forts tourisme / agriculture et aires protégées. Mieux cibler et resserrer les objectifs spécifiques pour l'AP ainsi que la méthode spécifique.	B



Des idées d'actions au service d'une dynamique territoriale à susciter sur le val d'Allier Nord :

- Une "expédition scientifique" accompagnée d'artistes-témoins pour un instantané partagé de la biodiversité
- Une collecte de documents de mémoire auprès des communes et des habitants sur leurs relations à la rivière
- Une prospection collective pour élaborer un "herbier" comme révélateur des richesses du patrimoine naturel

Allier
SAUVAGE



INRAE

Une belle occasion pour mettre en valeur le travail des associations locales engagées sur l'Allier ...

Bilan global mis à jour en 2023 1183 espèces inventoriées

Les lichens : 29 espèces (C. Bodin, 2023)

Les plantes vasculaires : 581 espèces
(C. Bodin 2022)

Groupes taxonomiques	Nb d'esp.	PN	PR	LRR	DH
Plantes vasc.	581	7	19	30	3

Les vertébrés : 281 espèces
(Synthèse : J.P. Thévenin 2023)

Groupes	Nb. Esp.	PN	LRN	LRR	DH/DO
Poissons	29	6	6	9	5
Amphibiens	11	11	1	1	7
Reptiles	9	9	1	3	5
Oiseaux nich. (Total obs.)	112 (183)	90 (120)	16	15	17
Mammifères Ch.souris incl.	49	16	2	7	14

Les insectes : 269 espèces

(Données 2001-2022. CERCOPE, Nature 18, CEN-CVL)

Groupes taxonomiques	Nb d'esp.	PN	LRN	LRR	DH
Coléoptères	66				
Hémiptères	48				
Lépidoptères	71	1		3	
Odonates	44	3	5	6	4
Orthoptères	34			6	
Autres insectes	6			4	

Autres Arthropodes : 18 espèces

Mollusques : 5 espèces

(Données CERCOPE)

Bilan global tous groupes	ESP. 1183	PN 173		LRR 54	DH 52
---------------------------	-----------	--------	--	--------	-------

Sigles utilisés :

PN : protection nationale, **PR** : protection régionale,
LRN : liste rouge nationale, **LRR** : liste rouge régionale, **DH** : directive habitats (UE)

DO : directive oiseaux (UE)

CENCVL : Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire

CERCOPE : Coordination entomologique de la région Centre-Val de Loire

La Basse vallée de l'Allier

*24 ans d'inventaire
de la biodiversité
2000-2023*

Les Amis du Val d'Allier
Jean-Paul Thévenin

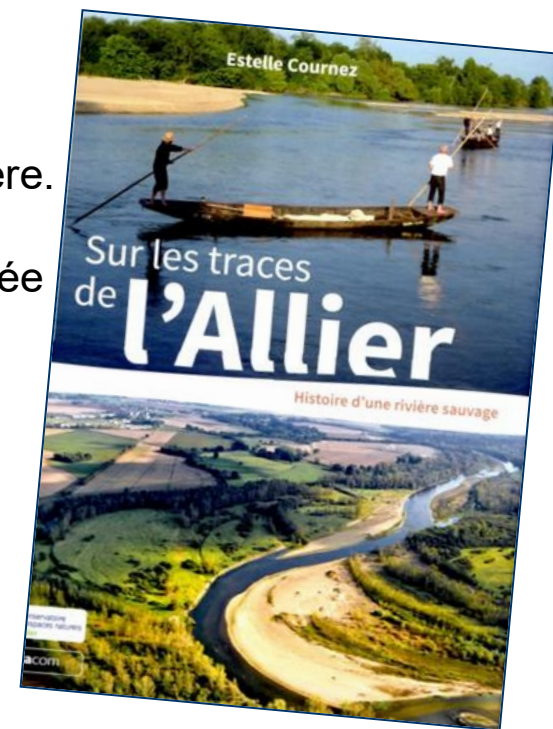
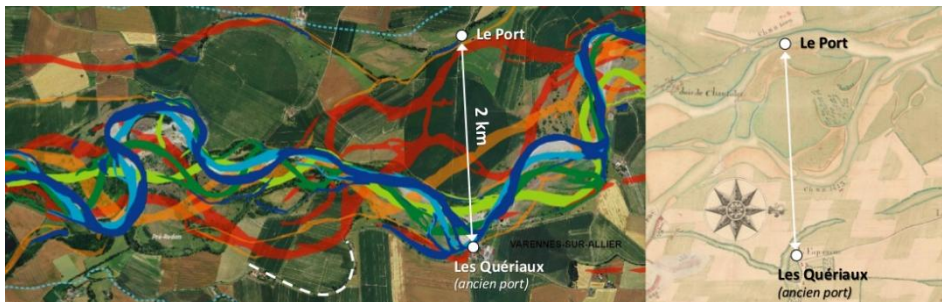
Les Amis du Val d'Allier



... et de soutenir l'action des Conservatoires d'Espaces Naturels pour renforcer leur rôle d'animation des zones Natura 2000 du val d'Allier Nord



- Le CEN Allier, chef de file des trois conservatoires sur le projet "Val d'Allier Nord" dans le cadre du projet ERABLE et partenaire du programme de recherche sur l'intégration de ses agrosystèmes.
- Un partenariat à rechercher pour la collecte projetée des documents de mémoire des relations entre l'homme et la rivière.
- Une réédition de l'ouvrage "Sur les traces de l'Allier", améliorée et augmentée pour étendre sa portée jusqu'au Bec d'Allier.
- Une coordination de la démarche "Val d'Allier Nord" avec le projet d'inscription Ramsar du val d'Allier Bourbonnais.





Le projet en cours
d'inscription du val
d'Allier au patrimoine
naturel mondial, porté
par le Conservatoire
d'Espaces Naturels
de l'Allier

Vers une labellisation Ramsar du Val d'Allier Bourbonnais

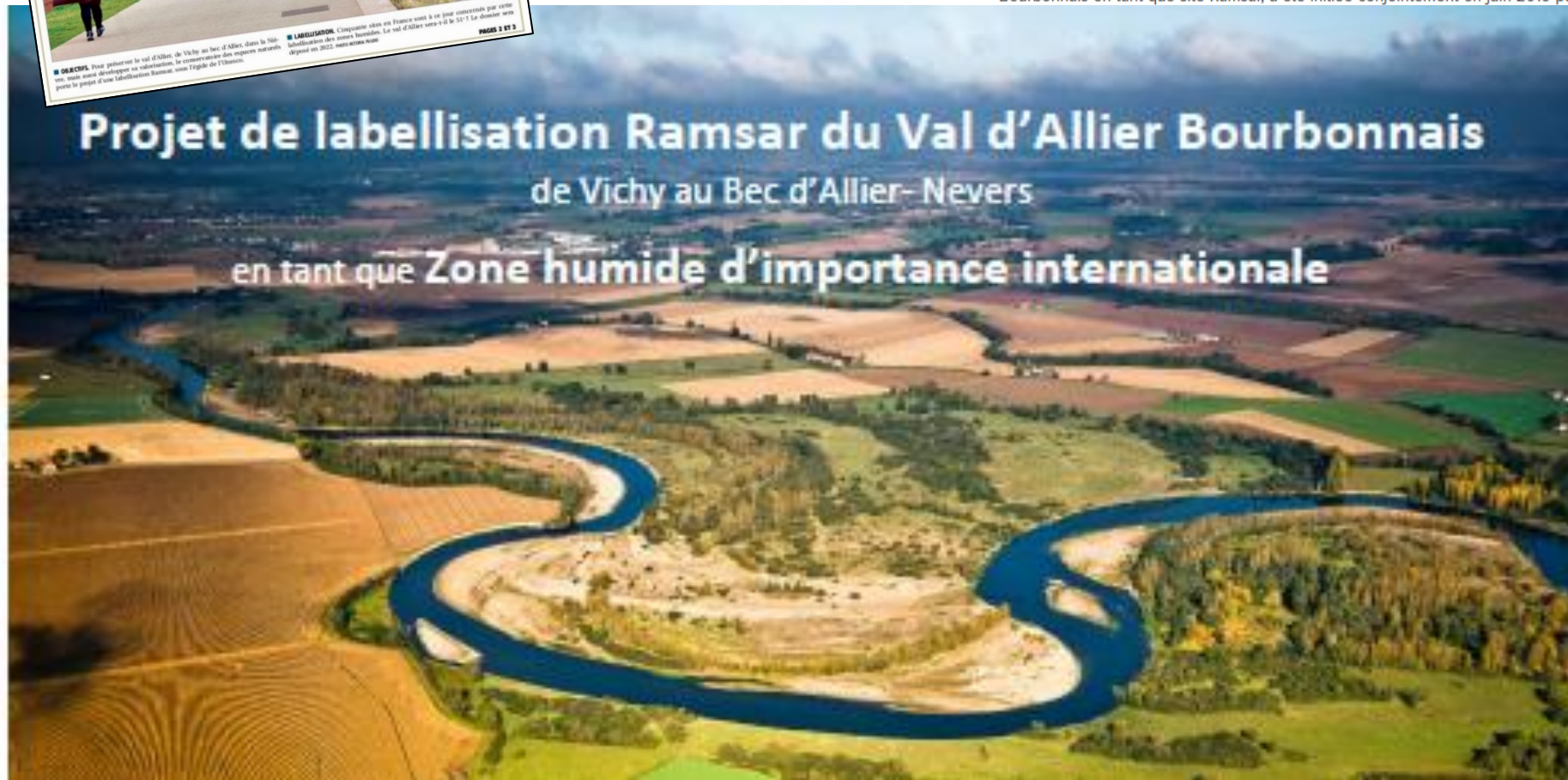


Le Val d'Allier entre Vichy et Nevers a été identifié, par le Museum National d'Histoire Naturelle, comme une zone prioritaire pour la désignation d'un site Ramsar en France.

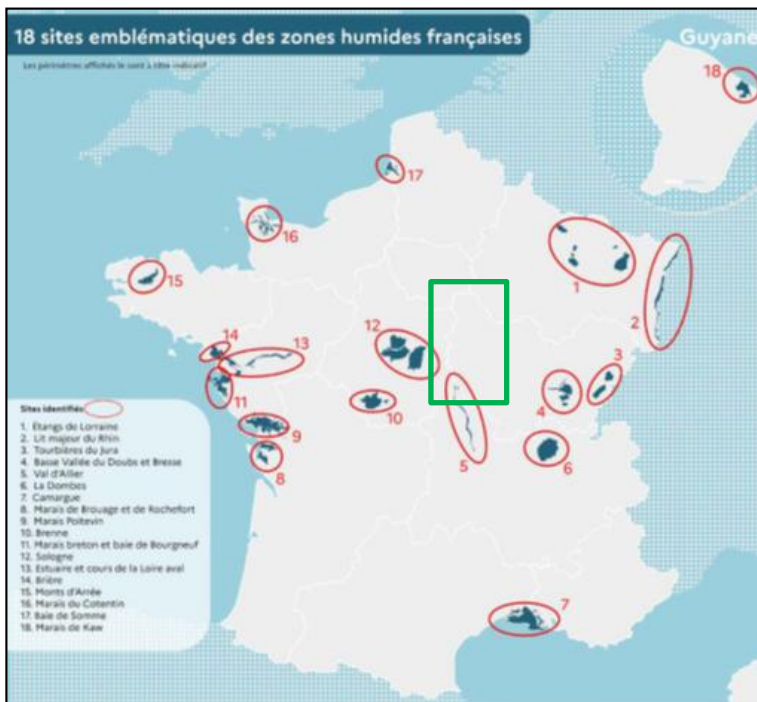
En effet, la labellisation d'un site au titre du réseau Ramsar peut se faire s'il répond à au moins un des 9 critères écologiques définis (cf. liste des critères en dernière page de la note de projet). Le Val d'Allier Bourbonnais répond à au moins 7 de ces 9 critères.

La demande de labellisation du Val d'Allier Bourbonnais en tant que site Ramsar, a été initiée conjointement en juin 2019 par

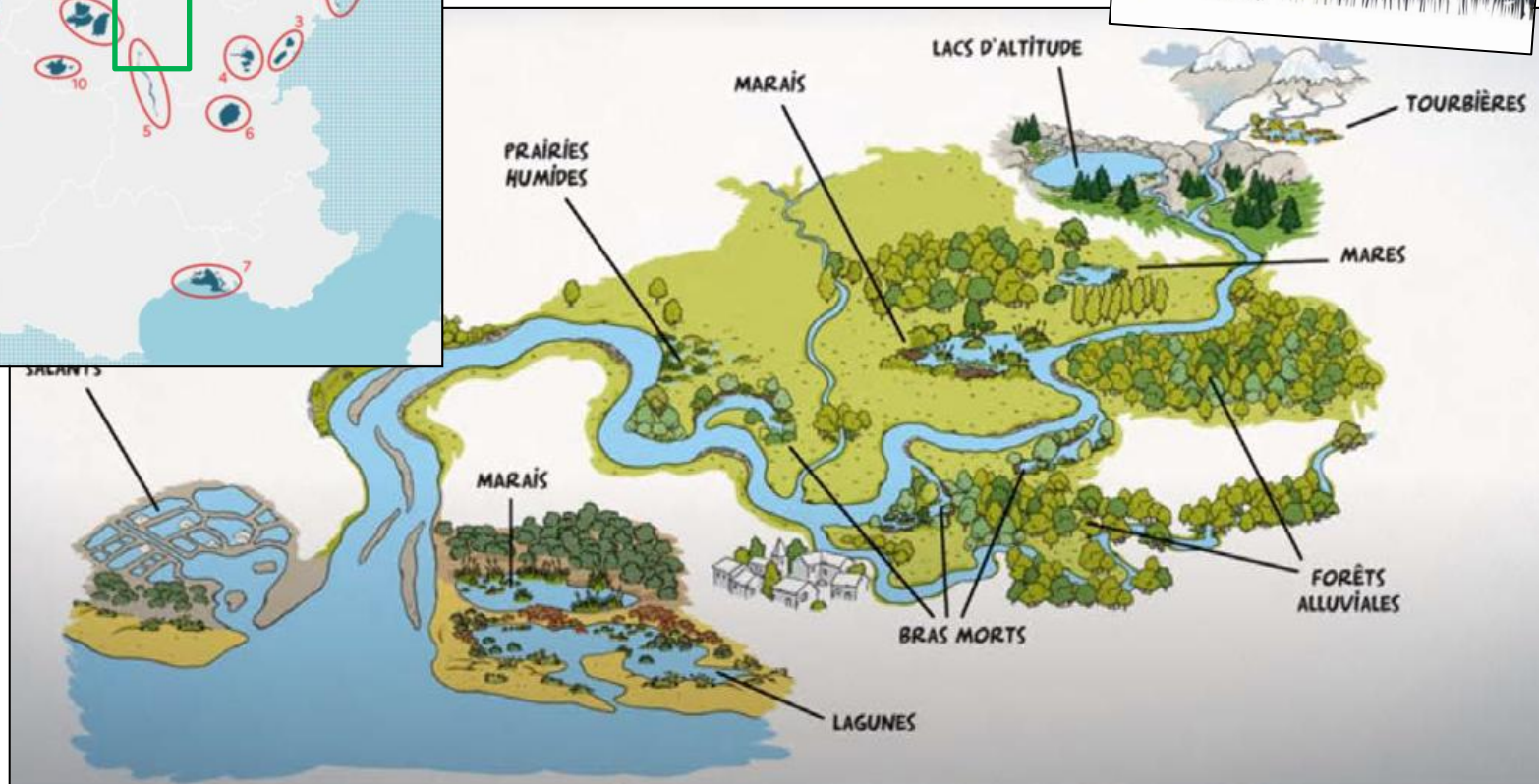
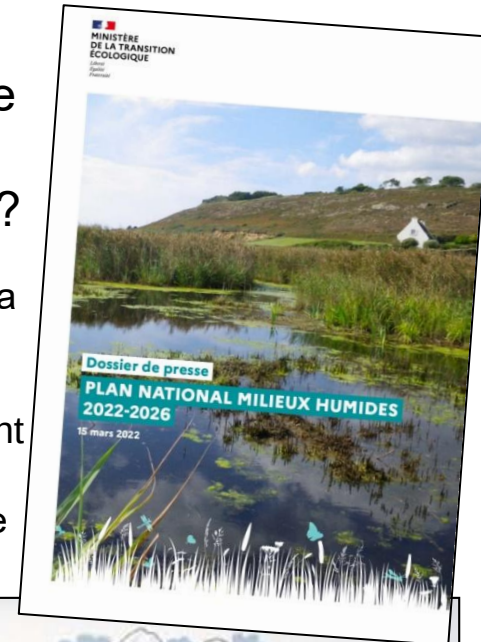
Projet de labellisation Ramsar du Val d'Allier Bourbonnais de Vichy au Bec d'Allier-Nevers en tant que Zone humide d'importance internationale



Le retour possible d'un projet de Parc Naturel National dans le contexte de recherche par l'Etat d'une protection forte de zones humides emblématiques, telles que le val d'Allier Nord ?



Missionnée par le Secrétariat d'Etat à la Biodiversité, l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD), prescrit le classement en réserve naturelle du Bec d'Allier et propose de l'envisager pour l'ensemble du val d'Allier Nord.



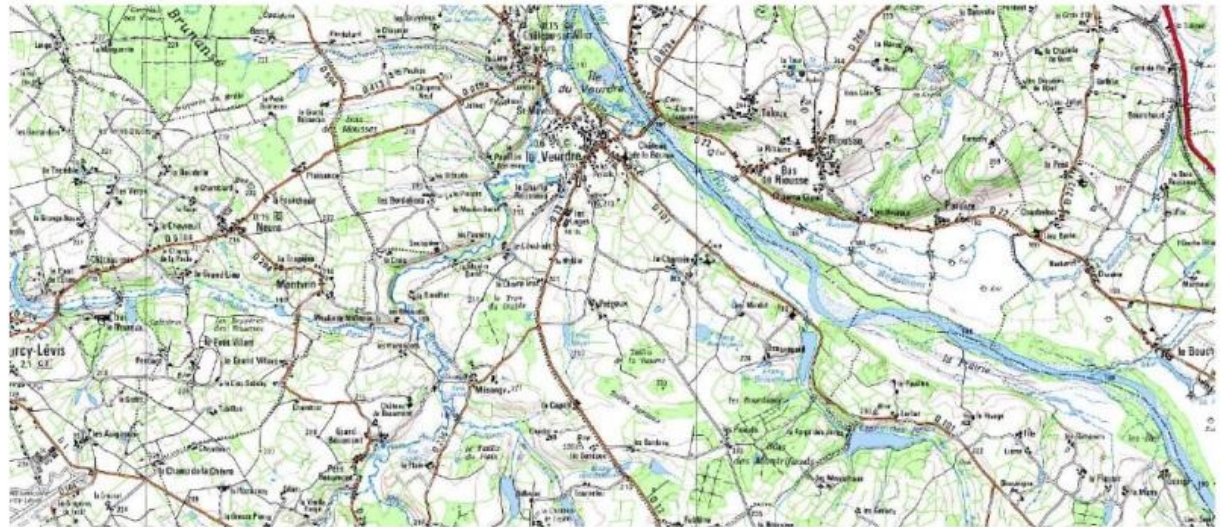
Le projet des années 80 : un barrage écrêteur de crues au Veurdre

Un ouvrage qui fonctionnerait pour les événements majeurs

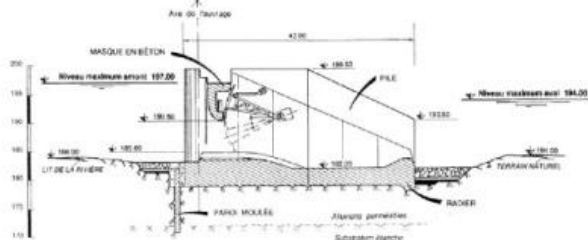
Le Projet du Veurdre est un ouvrage situé dans le lit majeur de l'Allier. L'ouvrage transversal est prévu pour laisser transiter de façon transparente les écoulements courants et les crues les plus faibles sans conséquences pour l'aval. L'ouvrage écrêteur n'interviendrait donc que pour des événements majeurs.

Des effets visibles tout au long de la Loire

La réduction du débit de l'Allier pourrait être de 600 à 800 m³/s, ce qui permettrait d'abaisser de 30 à 50 cm la ligne d'eau de la Loire du Bec d'Allier jusqu'à Tours.



COUPE VERTICALE D'UNE PASSE DE L'OUVRAGE CENTRAL



Dans le cadre de la stratégie de réduction des risques d'inondation du Plan Loire, cet ouvrage n'a pas été jugé prioritaire. Ne constituant pas seul une réponse suffisante, il a été convenu entre les partenaires que sa réalisation ne pouvait être envisagée avant la mise en œuvre efficace des actions indispensables sur les levées et de réduction de la vulnérabilité dans les vals.

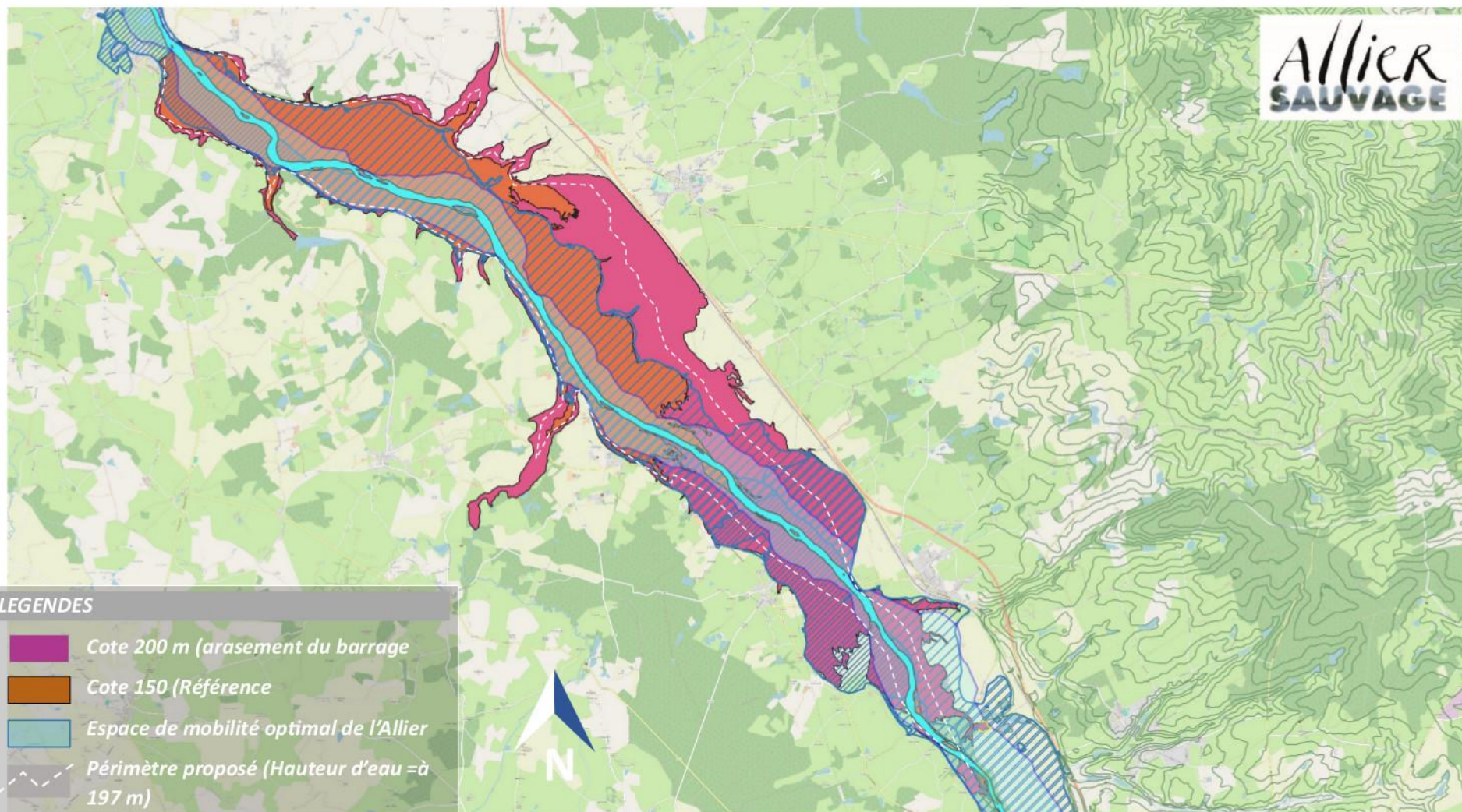


Maquette, schéma et localisation du projet du barrage du Veurdre

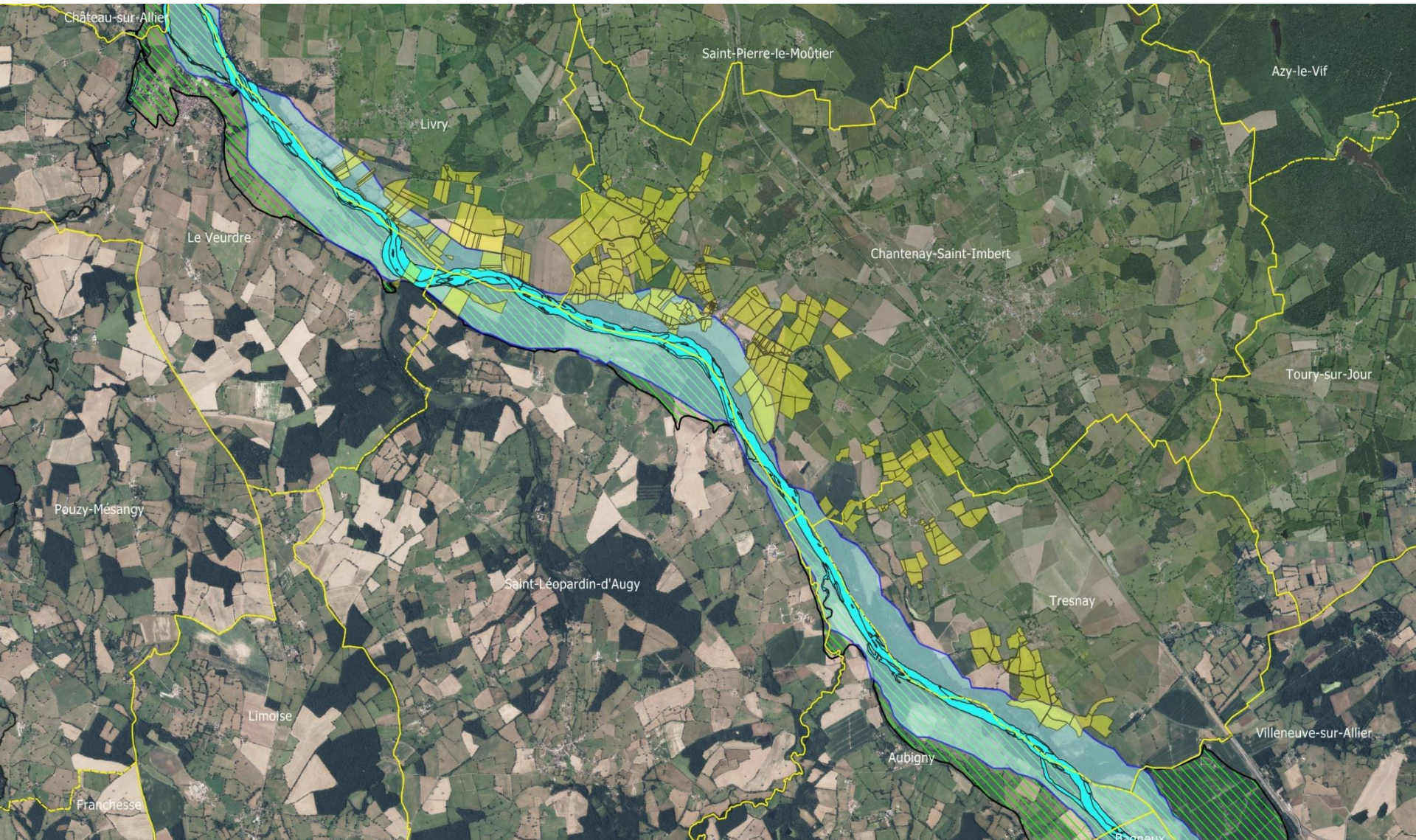
Un barrage de 15m de haut, pour inonder 2600 ha et stocker 140 millions de m³ d'eau

Une zone de 2600 ha inondée par la retenue en cas de réalisation du barrage

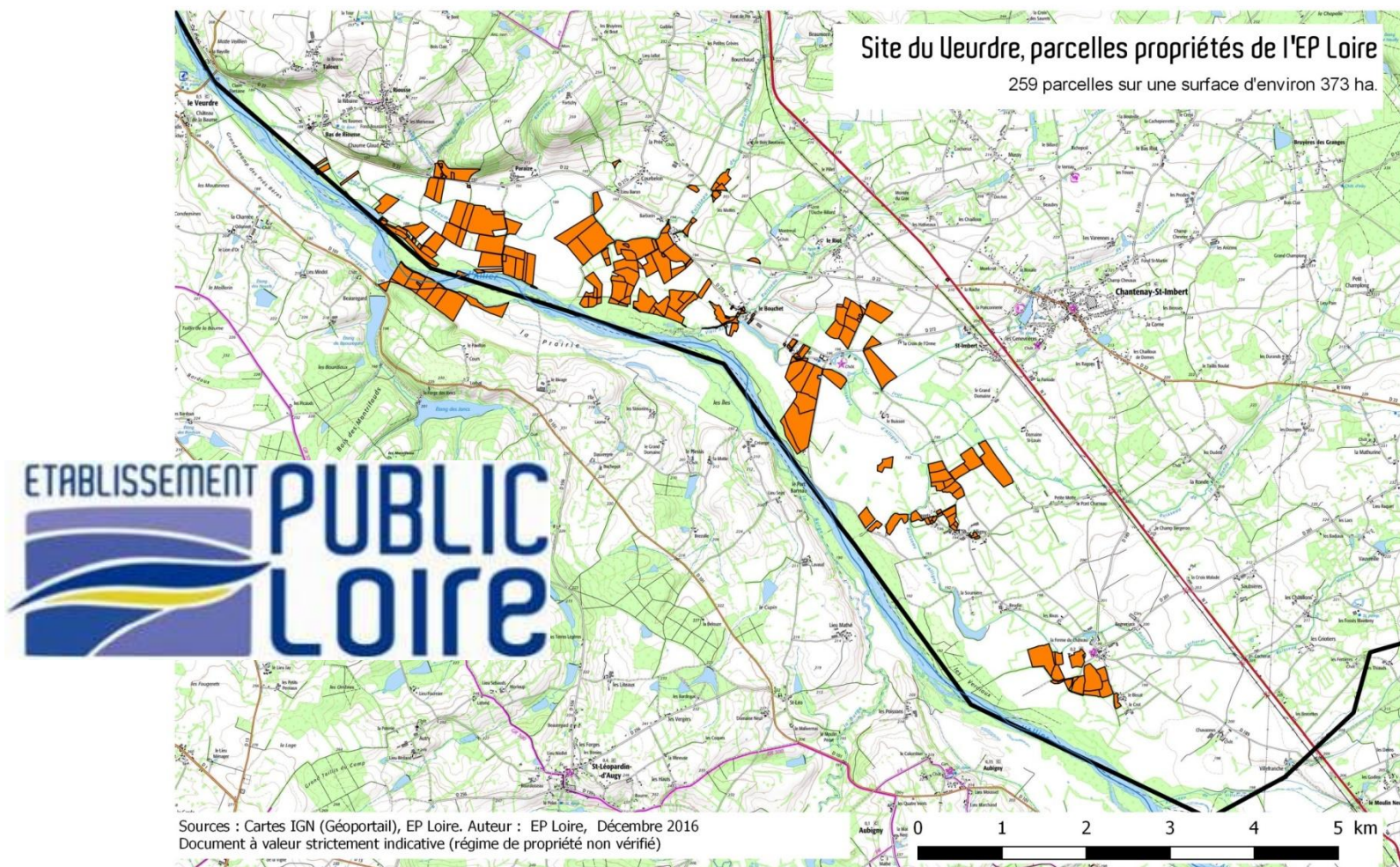
Carte n° 3 - Côtes barrage du Veurdre / Cotes 195m et 200 m (Cote d'arasement du barrage)



Plus de 400 parcelles pour 650 ha de terrains, sur les 2600 ha de la zone surinondable, acquises à l'amiable par l'EPALA pour anticiper sur la réalisation du barrage



La démarche engagée par l'EPL sur le secteur du Veurdre
30 ans après l'abandon (provisoire ?) du projet de barrage du Veurdre,
l'Etablissement Public Loire (ex EPALA) a décidé le 6 juillet 2022 de relancer
un projet dans un souci de **gestion patrimoniale du site « du Veurdre »**
avec la « **perspective d'un projet de développement intégré multi-usages** ».



Un nouveau projet de barrage et une retenue d'eau permanente ?...

Extrait de la décision de l'EPL : *"... identifier les voies et moyens de nature à permettre la valorisation de cet espace dans un projet partagé et intégré de territoire. Quatre grandes orientations ont pu être identifiées et pourraient constituer les piliers de cette valorisation :*

- ***optimiser l'expansion des crues (aucune digue à supprimer : un champ d'expansion optimal !)***
- ***développer une capacité de stockage naturel de l'eau pour la restituer en période de sécheresse***
- *favoriser la biodiversité et l'environnement préservé du site*
- *tout en valorisant et agissant de manière résiliente sur l'habitat et le patrimoine culturel "*

S'agirait-il de créer un barrage pour sur-inonder le secteur, avec un doublement de la superficie déjà naturellement inondable, et de noyer artificiellement ce grand secteur en hiver pour le vider progressivement en été ?

... ou une opportunité pour valoriser les propriétés foncières de l'EPL par un projet exemplaire de gestion agricole et environnementale ?



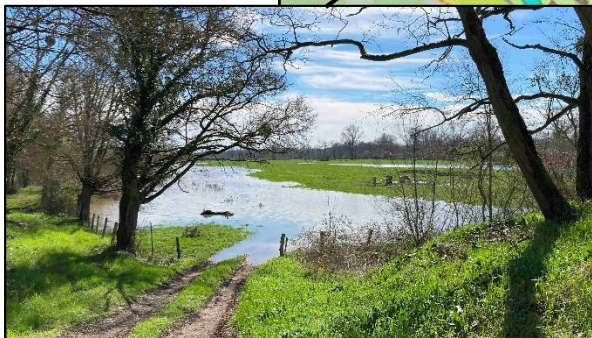
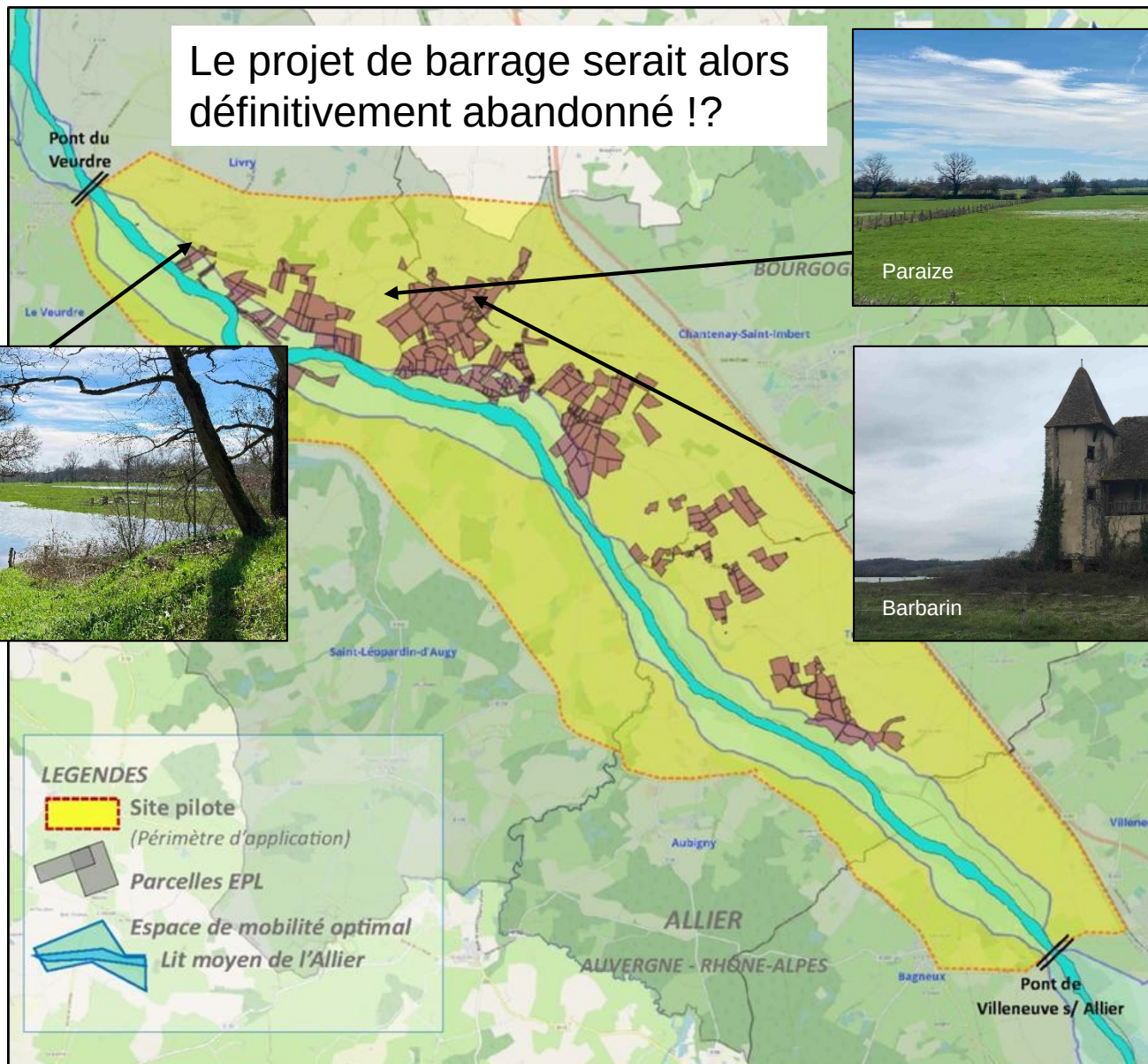
Le rapport d'étude soumis au Comité syndical de l'EPL du 28 juin 2023 intègre les positions et propositions des associations de notre collectif pour le Val d'Allier Nord ...

I N T E R N E		ATOUTS
E X T E R N E	I N T E R N E	Les terres agricoles, outils et moyens pour favoriser, développer et faciliter une dynamique coopérative de gestion, de préservation et de restauration des milieux aquatiques. Le foncier, une opportunité pour promouvoir et expérimenter un projet de territoire expérimental qui allie les enjeux liés aux pratiques agricoles et ceux liés à la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.
	I N T E R N E	• Un territoire comme point de passage du bassin de Vie du Val d'Allier Nord. • Une économie dominée par : l'agriculture (72 exploitations diversifiées sur les 5 communes ; environ 150 activités économiques recensées (petites entreprises avec moins de 3 salariés) ; une forte représentation du secteur de l'aménagement paysager et forestier ; le développement d'une zone d'activité ; le tourisme et les loisirs, dynamique basée sur les activités de pleine nature et l'itinérance. • « Un territoire d'eau », un cadre et une qualité de vie paisible possible par l'aménité environnementale (préservation des paysages, des espaces naturels peu artificialisés), la sécurité des biens et personnes. • Une dynamique sociale et culturelle importante pour un territoire rural : des associations et collectifs très actifs dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, de la faune, de la flore, de la valorisation du patrimoine local et traditionnel. Une histoire ancrée notamment par la navigation et la batellerie ; un patrimoine et une vie locale liée à l'agriculture.
	E X T E R N E	Des acteurs locaux impliqués dans la prise en considération de leur environnement. Des acteurs mobilisables pour favoriser la gestion de la diversité des milieux aquatiques. Une connaissance historique des milieux naturels et aquatiques locaux.



... et relève un degré zéro pour l'acceptabilité locale d'un nouveau projet de barrage.

Aujourd'hui, l'intention de l'EPL serait de revendre son patrimoine bâti et de conserver ses terrains agricoles pour préserver cette grande zone humide favorable à l'expansion des crues



**36 ans après la visite au Bec d'Allier du prince Philip d'Edimbourg,
alors président du WWF International, par Edith Wenger ...**

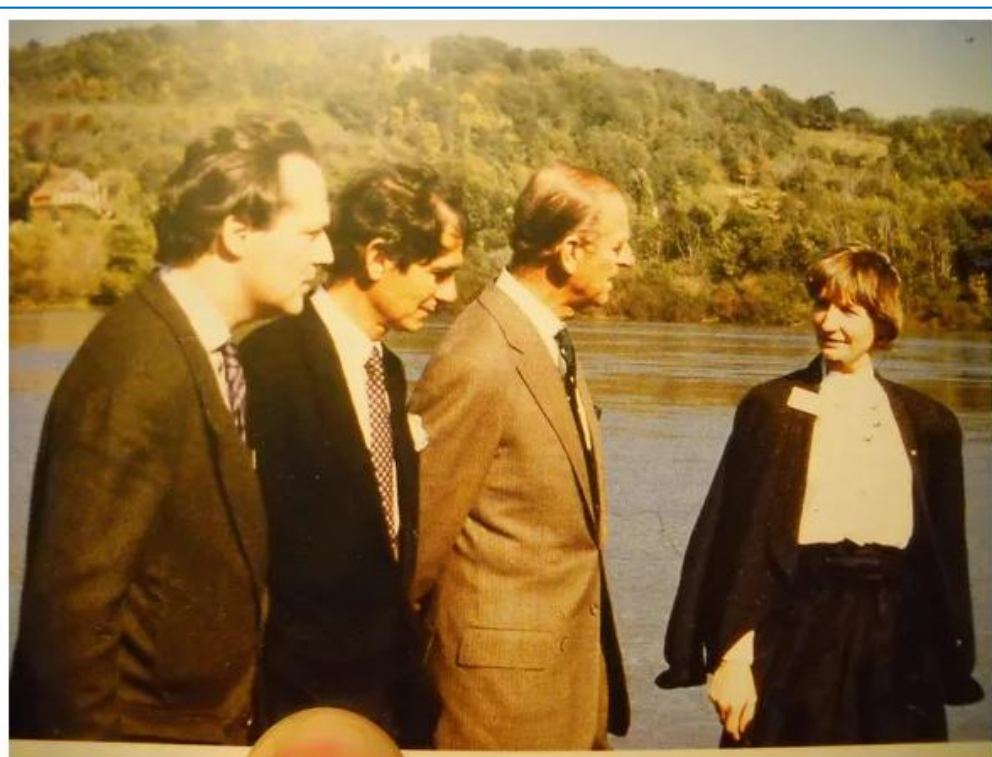


« Vive la Loire sauvage ! »

prononcée le 14 octobre 1988
par le prince d'Édimbourg

Sa conférence de presse à Cuffy (Cher) fut celle d'un responsable renseigné et engagé : « Les plans ambitieux pour développer la vallée de la Loire ont beaucoup attiré l'attention, hors de France. Et ont provoqué, je dois dire, quelque inquiétude. [...] Nous aimerions voir un compromis raisonnable entre les intérêts humains et la maintenance des conditions permettant aux systèmes et espèces de l'environnement naturel de survivre. [...] Une réflexion vaut la peine afin de s'assurer que les générations futures n'auront pas à supporter les conséquences de décisions hâtives et le coût d'erreurs inutiles. »

Aueninstitut



En 1988, le prince Philip était en visite au Bec d'Allier . © Franck Simon

LE BERRY
RÉPUBLICAIN

À LA UNE

VIE LOCALE

SPORTS

LOISIRS

ENTREPRENDRE



**Quand le prince Philip était en visite
au Bec d'Allier pour soutenir la cause
écologiste**

... et 33 ans après la manifestation contre le projet de barrage du Veurdre et le combat mené par l'A.D.A., devenue Allier Sauvage, au côté de SOS Loire Vivante

A l'initiative de l'association Loire vivante, trois cents personnes ont manifesté dimanche 10 mars au Veurdre (Allier), où l'EPALA (Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents) envisage d'édifier un barrage sur l'Allier. Prévu à 25 kilomètres en amont du confluent avec la Loire, ce projet vient en complément du barrage existant de Villerest (Loire) et doit, selon M. Jean Royer, président de l'EPALA, protéger la Loire moyenne en cas de grandes crues.

L'objectif des opposants était de montrer à la population, en jalonnant les 1 230 mètres de tracé du barrage avec des ballons, l'importance de l'ouvrage de plaine prévu, d'une capacité de 120 millions de mètres cubes, soit 2 600 hectares de terres recouvertes au maximum du remplissage.



Merci à madame Voiret, à Edith Wenger, à Roberto Epplé et à tous ceux qui se sont battus contre ce projet irréaliste et dévastateur pour le val d'Allier !!!



SOS Loire Vivante



Allier
SAUVAGE



Préserveons un val d'Allier sauvage et vivant

www.alliersauvage.org